



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2025



ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION
DE LA NATURE ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

56^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHÂTEAUBERNARD – 20 JUIN 2026

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2025

SOMMAIRE

ADHÉRENTS	PAGE 3
REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE VIE ASSOCIATIVE	PAGE 3
DÉTAIL DES PARTICIPATIONS AUX INSTANCES OFFICIELLES	PAGE 4
POLLUTION DE L'AIR	PAGE 7
ÉDUCATION	PAGE 8
ÉTUDES, EXPERTISES, INVENTAIRES	PAGE 12
CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE	PAGE 16
FAUNE / ORNITHOLOGIE	PAGE 20
BOTANIQUE	PAGE 22
HAIES / ESPACES BOISÉS	PAGE 23
EAU	PAGE 26
JURIDIQUE	PAGE 28
PRÉVENTION DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE	PAGE 30
PARTENAIRES	PAGE 35



Enquêteurs en herbe sur la scène de crime...
© CDC Charente Limousine



Toutes les images ont été prises par des bénévoles
ou des salarié-es de l'association Charente Nature.

Photographies de la couverture © Charente Nature

Ligne du haut en partant de la gauche :

- Circaète Jean-le-blanc © Jean-Pierre Sardin
- Les 24 heures de la biodiversité en juin © Alexandre Dutrey
- Suivis d'hibernation des chauves-souris © Matthieu Dorfiac
 - Mare et zone humide © Céline Pagot

Ligne du bas en partant de la gauche :

- Scille en ombelle et Argus vert © Albert et Monique Brun
 - Fleuve Charente à Vindelle © Pierre Fantin
- Florales de Mansle, animation pédagogique rôle de la haie © Alexandre Dutrey
 - Dépôts sauvages en Charente © Jean Bernaben

ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2025, l'association compte :

- **414 adhérentes et adhérents**
- dont **18 associations locales** et autres organisations.
- **68 nouvelles adhésions** ont également été enregistrées.

En 2024, on comptait 455 adhésions, dont 19 structures et 30 nouvelles adhésions. La baisse du nombre total d'adhérents s'explique notamment par le vieillissement de certains membres et des départs associés, dans un contexte de dématérialisation des adhésions et des relances, tandis qu'une dynamique positive de renouvellement se confirme avec l'augmentation des nouvelles adhésions.

L'investissement et l'engagement de nos bénévoles et salariés sur le terrain, dans les instances et réunions est toujours aussi important... un grand merci à eux ! ... des remerciements également à vous, adhérents, pour votre soutien... et bienvenue aux nouveaux !

Renoncule des rivières (Ranunculus fluitans) © Albert et Monique Brun - Charente Nature

REPRÉSENTATION ASSOCIATIVE & INSTITUTIONNELLE

376 réunions en 2025

L'activité interne de l'association Charente Nature

→ 135 réunions

Au sein de Charente Nature, l'activité des commissions environnementales, des sections naturalistes, des groupes thématiques, des secteurs d'activités et organes décisionnels (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau).

La vie du réseau associatif environnemental

→ Participation à 64 réunions

Bénévoles et salarié-es se sont également investis au sein de nos réseaux associatifs nationaux et régionaux, ainsi qu'au niveau local avec les associations adhérentes ou sympathisantes.

Les instances officielles

→ Participation à 71 réunions

Ces représentations institutionnelles sont en prise directe avec les autres actions associatives ; par exemple, elles ne peuvent être exercées avec efficacité que dans la mesure où l'association possède une bonne connaissance de l'environnement local ; cette connaissance est notamment acquise lors d'inventaires, d'expertises et d'actions de conservation et de protection des sites et des espèces.

Les partenariats avec les acteurs, du local au régional

→ Participation à 106 réunions externes

à l'initiative de collectivités, d'administrations, de partenaires associatifs et d'industriels.

En 2025, 376 réunions ont mobilisé les 20 administrateurs et une centaine de bénévoles investis, épaulés par 20 salarié-es.



REPRÉSENTATION ASSOCIATIVE & INSTITUTIONNELLE

**Les principales instances auxquelles
Charente Nature a participé en 2025.**

**Agréée au titre de l'environnement
et du débat sur l'environnement,
l'association est habilitée à participer
à diverses instances locales,
départementales et régionales.**

Associative

- AREC
- ATMO Nouvelle Aquitaine
Conseil d'Administration
- Collectif Vigilance OGM - *Conseil d'Administration*
- CEN Nouvelle-Aquitaine - *Conseil Scientifique*
- CPCA
- FNE NA - *Conseil d'Administration / Bureau*
- GRAINE Nouvelle-Aquitaine - *Adhérent*
- GRAINE Poitou-Charentes - *Adhérent*
- Réseau national FRENE - *Adhérent*
- MAB 16 - *Conseil d'Administration*
- Poitou-Charentes Nature
Conseil d'Administration / Bureau
- Prom'Haies - *Conseil d'Administration / Bureau*
- SFO - *Conseil d'Administration / Bureau*
- ATMO Nouvelle-Aquitaine - *Conseil d'Administration*
- CAUE - *Conseil d'Administration*
- FNE - *Affiliée*

Faune sauvage

- Commission départementale
Chasse faune Sauvage (CDCFS)

Espaces boisés

- Comité Technique Haies – Département
- Charte Forestière Horte & Tardoire
- Charte Forestière du Sud Charente

Biodiversité

- Conseil Scientifique Régional
de la Protection de la Nature (CSRPN)
- Conseil Scientifique et technique du CEN NA (CST)
- Comité Consultatif de Gestion de la Réserve
Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie
- Comité de gestion de la Réserve Géologique
Nationale de Rochechouart – Chassenon
- Groupe correspondants « loups » - OFB
- Groupe « Cigogne noire » - LPO
- Coordination Chiroptères National (CCN) - SFPEPM

Natura 2000

Comités de pilotage

- Vallée de l'Issoire
- Côteaux calcaires Bouchauds Marsac
- Forêt de la Braconne
- Grotte de Rancogne
- Vallée de la Tardoire
- Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf
- Chaumes du Vignac & Clérignac
- Vallées calcaires péri-angoumoises
- Vallée du Né et ses affluents
- Vallée de la Tude
- Côteaux du Montmorélien
- Landes de Touvérac & de Saint-Vallier
- Moyenne vallée de la Charente - Seugne & Coran
- Vallée de l'Antenne
- Vallée de la Charente
- Vallée du Lary & du Palais
- Vallée de la Dronne
- Vallée de la Nizonne
- Etangs de Combours & Pleuville

Nature et Paysage

- Commission Départementale Nature, Paysages
et Sites (CDNPS) - *Nature • Sites & Paysages*
• *Faune Sauvage Captive • Publicité • Carrières*

Carrières

Commission locale d'information (CLI)

- Carrière Genouillac - CDMR (Groupe Garandeau)
- Carrière Châteauneuf - CDMR
- Carrière Aussac Vadalle - CDMR
- Carrière Birac - CDMR
- Carrière Ebréon - CDMR
- Carrière Maine de Boixe - GSM
- Carrière Saint-Fraigne - GSM
- Carrière La Rochette - GSM
- Carrière Garat - Audoin
- Carrière Rouillet - Lafarge
- Carrière Exideuil - GCL
- Schéma Régional des Carrières (SRC)

Agriculture & forêt

- Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF)
- Commission communale d'aménagement foncier (CCAF) - Oriolles
- Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) - Pillac - Bors de Montmoreau Yviers - Bardenac
- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA)
- Comité Départemental de la Haie

Eau

- EPTB - Conseil d'Administration
- Cotech Vélude SYBRA
- Commission Territoriale Charente
- EPTB - CA
- Comité suivi PGE Charente
- Comité ressources en eaux (CRE)
- Programme Re-Sources
La Davidie Garde le Pontaroux • Fosse Tidet Houlette • Moulin Neuf St Fraigne • La Mouvière Moutonneau • Prairie Triac • Font Longue Ronsenac • Val de Roche Verteuil • La Touche Jarnac • Puits de Vars • Chez Drouillard Barbezieux
- Syndicats d'aménagements hydrauliques
Comité usagers EPAGE SYMBA

Energie

- Comité technique des Energies renouvelables - Département

Aménagement du territoire

- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relative aux sports de nature (CDESI)
- Zone Protection Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Cognac
- Comité de pilotage Fonds Leader - GAL Charente Limousine
- Comité de pilotage Fonds Leader – GAL Angoumois
- Comité de pilotage Fonds Leader – Ouest Charente
- Comité de pilotage du projet Alimentation et Agriculture territoriale durable de GrandAngoulême
- Commission locale du Site Patrimonial Remarquable d'Angoulême

Déchets

- SRADDET - Comité consultatif volets Déchets
- Décharge de Sainte-Sévère - CALITOM pour le compte de FNE NA
- Décharge de l'Affit - Roumazières
- CSDU-DIB Sotrival - Clérac
- Site d'Oriolles - SCORI Atlantique pour le compte de PCN

Santé Environnement

- Conseil Territorial de Santé (CTS)
- Comité Technique Contrat Local de Santé d'Angoulême

Industrie

Commission de Suivi des sites (CSS)

- Antargaz - Gimeux
- Rémy Martin - Merpins
- Hennessy - Cherves-Richemont
- Martell - Lignièrès
- ORECO - Merpins
- Pintaud - Mansle
- Conseil Départemental Environnement, Risques sanitaires et technologiques (CODERST)

Autres

- Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
- Collège départemental Fonds Développement Vie Associative (FDVA 2)

REPRÉSENTATION ASSOCIATIVE & INSTITUTIONNELLE

Au Conseil d'Administration du CAUE

Charente Nature dispose d'un siège au Conseil d'Administration du CAUE de la Charente (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), composé principalement de représentants des collectivités locales.

- En 2025, les CAUE ont eu des difficultés financières à la suite du changement de perception de la taxe d'aménagement (TA) - de la Direction Départementale des Territoires (DDT) à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) - et de sa baisse, taxe qui constitue la source majeure de son financement.
- Le Conseil Départemental de la Charente soutient le CAUE et a passé, début 2026, une convention triennale pour assurer sa pérennité. A noter que le CD16 a fait le choix de verser 95% de la TA au CAUE et seulement 5% aux Espaces Naturels Sensibles (ENS).
- Le CAUE a notamment mis en œuvre en 2025 un programme de sensibilisation sur la gestion de l'eau et sur la restauration de l'habitat rural en centre bourg, à destination des collectivités.

À la CDAC

Charente Nature dispose d'un siège à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), qui se réunit sous l'égide du préfet en fonction des dossiers.

- 3 réunions en 2025 concernant notamment les projets d'extension du Centre Leclerc, sur la commune de Rivières pour développer un secteur « Jouet et puériculture » ; la création des magasins Maxi Zoo et Quadro à Champniers ; l'extension du magasin Bricolage Leclerc à La Rochefoucauld... ces 3 dossiers ont été validés.
- Si le dernier dossier relevait plus d'un réaménagement avec une attention à la végétalisation du parking, les deux premiers demandaient une création de nouvelles surfaces avec artificialisation, alors que de nombreuses friches subsistent, contribuant également à la disparition du commerce en centre bourg, à rebours de tout ce que Charente Nature prône.

À la CDPENAF

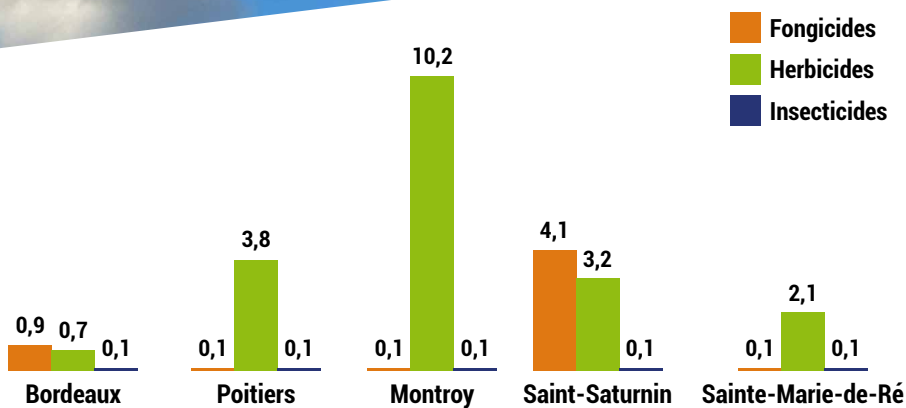
EN 2025, la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) s'est réunie chaque mois, voire deux fois par mois, pour des séances très denses avec de nombreux dossiers.

- Outre la présentation de plusieurs Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI), l'essentiel des dossiers concerne l'implantation de panneaux photovoltaïques, au sol ou sur des toitures de hangars agricoles, et de panneaux agrivoltaïques (qui doivent contribuer à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole, culture ou élevage). Les projets d'installations agrivoltaïques sont soumis à l'avis conforme de la CDPENAF. Quinze à vingt dossiers concernent des hangars agricoles modulaires, de 700 à 3 000 m² couverts de panneaux photovoltaïques. Deux à trois champs photovoltaïques, jusqu'à trente ha de superficie, s'y ajoutent.
- Concernant les panneaux photovoltaïques au sol, hors agrivoltaïsme, la Chambre d'agriculture a été missionnée par l'Etat pour établir un document cadre définissant les surfaces naturelles, agricoles et forestières qui pourront être ouvertes à un projet d'installation. La CDPENAF n'émet qu'un avis simple après adoption de ce document cadre par la Préfecture.
- Le foisonnement des dossiers, étudiés un à un, avec audition téléphonique des pétitionnaires, ne permet pas d'évaluer l'effet cumulatif des dossiers dans une zone. La CDPENAF n'est qualifiée que pour modérer l'artificialisation des sols en veillant à la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, mais ne prend pas en compte la biodiversité, étudiée par le service dédié de la DDT.
- L'installation des ENR, y compris du photovoltaïque, souffre d'un manque d'anticipation cohérente des potentiels de production en adéquation avec les besoins de consommation locale et d'autoconsommation. Il en résulte un développement anarchique.

Les représentants de Charente Nature prennent leur décision sur un dossier au cas par cas, en veillant à concilier la préservation du foncier et de la biodiversité et le développement du photovoltaïque.

FOCUS sur 3 représentations

Pollution de l'air



Cumul hebdomadaire moyen (ng/m³) des concentrations par usage.

→ Atmo Nouvelle-Aquitaine

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Charente Nature adhère à l'association Atmo Nouvelle-Aquitaine. Atmo Nouvelle-Aquitaine est l'observatoire agréé pour surveiller la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine. En tant qu'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), l'observatoire est membre de la Fédération Atmo France, qui réunit toutes les AASQA.»

Depuis l'Assemblée générale du 19 juin 2025, notre association est représentée au Conseil d'administration d'Atmo NA par notre administrateur **Laurent Ratat**. Il a été élu dans le collège « Associations, organismes ou personnes qualifiées ».

Atmo NA diffuse régulièrement des informations sur la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine, propose des webinaires (qualité de l'air intérieur le 6 novembre 2025) et des données sourcées sur les différents polluants atmosphériques sur son site Internet et dans diverses publications accessibles à tous.

Même si aucune norme n'existe actuellement, la pollution de l'air de Nouvelle-Aquitaine par les pesticides, sujet particulièrement sensible sur notre région viticole et céréalière, est régulièrement mesurée par Atmo NA sur 4 agglomérations : Bordeaux, La Rochelle, Poitiers et Angoulême.

Le capteur de Saint-Saturnin, en Charente, témoigne d'une pollution atmosphérique par les pesticides dans un environnement mixte viticulture/céréales fortement soumis aux traitements chimiques fongicides et herbicides (cf graphique).

→ Principaux résultats à retenir

Parmi les 109 molécules recherchées sur la Nouvelle-Aquitaine en 2024, 37 molécules ont été détectées :

15 fongicides, 16 herbicides et 6 insecticides.

Les 3 molécules rodenticide, acaricide et molluscicide recherchées n'ont pas été détectées.

Les fongicides

Utilisés principalement en viticulture, les fongicides présentent des concentrations dominantes sur les sites de Saint-Saturnin et Bordeaux.

Les herbicides

Ce sont les molécules pesticides dont les concentrations moyennes sont les plus importantes, notamment sur les sites en grandes cultures (Montroy et Poitiers) et cultures légumières (Sainte-Marie-de-Ré). Les écarts de concentrations observés entre les différents sites sont majoritairement liés aux traitements sur grandes cultures et notamment sur céréales d'hiver et donc à l'assolement des zones culturales à proximité des sites de prélèvement.

Extrait de "Les pesticides dans l'air en Nouvelle-Aquitaine - Bilan 2024, synthèse - Atmo NA"

Inscriptions possibles aux newsletters, bulletins, courriels, alertes pollen, etc. www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contact : Laurent Ratat - laurent.ratat@gmail.com

ÉDUCATION

« Depuis sa création en 1970, Charente Nature a considéré que la sensibilisation et l'éducation à l'environnement faisaient partie à part entière des activités organisées par l'association. »

Depuis, le secteur « Education » n'a cessé de se développer et de se professionnaliser avec 6 éducatrices et éducateurs à l'environnement composant l'équipe aujourd'hui.

De nombreuses actions sont réalisées sur l'ensemble du territoire charentais.

Le secteur « Education » est, pour la majorité de ces actions, tourné vers le public scolaire et notamment les élèves des écoles primaires. Le nombre de classes touchées reste stable ainsi que le nombre d'élèves ayant bénéficié de nos interventions.

Ces programmes sont mis en place dans le cadre de partenariats riches et diversifiés. Voici donc un inventaire « à la Prévert » :

Agricultrices, agriculteurs, éleveuses, éleveurs, maraîchères, maraîchers... • Calitom • CAUE • CEN Nouvelle-Aquitaine • CETEF de la Charente • Charente Eaux • Conseil Départemental de la Charente • DSDEN (Éducation Nationale) • EPTB du fleuve Charente • Établissements scolaires • Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Charente • Fond Régional d'Art Contemporain • GRAINE Poitou-Charentes • GRAINE Nouvelle-Aquitaine • GrandAngoulême • Grand Cognac • Jardins respectueux • Ligue de Protection des Oiseaux • Musée d'arts et d'histoire d'Angoulême • Musée du papier d'Angoulême • Petits débrouillards Nouvelle-Aquitaine • Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine • Poitou-Charentes Nature • Régalade • Région Nouvelle-Aquitaine • SIAEP Nord-Est Charente • SIAEP Nord-Ouest Charente • Syndicat du Bassin versant du Né • TERA Maison de l'Europe de la Charente • Ville d'Angoulême

Maquette sur la mare réalisée par les élèves de l'école Saint-Estèphe © Alexandre Dutrey - Charente Nature

Un savoir-faire et une réflexion autour des pédagogies actives.

En 2025, le transfert d'animation auprès d'autres associations comme Régalade et les Petits Débrouillards et la non-attribution des programmes pédagogiques « ça composte en Charente », dans le cadre du marché public de Calitom, ont largement été compensés par une augmentation des classes sur les thèmes de la biodiversité et des changements climatiques. Les temps de réflexion se sont poursuivis sur les thématiques de :

→ La petite enfance (les 0-3 ans)

Que peut apporter le secteur « Éducation » auprès de ce nouveau public ?

→ Les pollinisateurs

avec la participation régulière à des webinaires ainsi qu'à la journée de Rencontres régionales des pollinisateurs, mises en place par le CPIE (Centre permanent initiatives environnement) du Pays Creusois le 18 novembre au Lycée de l'Oisellerie.

→ Les animations « Bilan »

L'ensemble de l'équipe s'est retrouvé pour 2 jours entiers de réflexion autour de l'échange de pratiques et surtout sur l'analyse des animations par l'intermédiaire d'une fiche qui a été testée en vue d'un partage et d'amélioration.

4 659 élèves (231 classes) touchés par nos actions d'éducation en 2025 !

PROGRAMMES	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES	FORMAT PÉDAGOGIQUE
DÉCHETS <ul style="list-style-type: none"> • Rouletaboule • Ça composte en Charente • Gaspillage alimentaire • Consommation responsable 	85 <i>sur l'ensemble du département</i>	1864	De 4 à 5 demi-journées d'intervention par classe en fonction du niveau
Animation ALIMENTATION RESPONSABLE Une rencontre d'agriculteur en complément des programmes : <ul style="list-style-type: none"> • Gaspillage alimentaire • Consommation responsable 	5 <i>uniquement sur le territoire de GrandAngoulême</i>	91	1 demi-journée d'intervention par classe du CE2 au CM2
EAU <ul style="list-style-type: none"> • Ricochets • L'eau d'ici • Mon territoire au fil de l'eau • Visites de la station d'épuration 	67 <i>Avec quelques territoires concernés</i>	1406	De 3 à 6 demi-journées d'intervention par classe en fonction des territoires
BIODIVERSITÉ <ul style="list-style-type: none"> • Curieux de nature • Passera... passera pas • Haie'Cole • Animations sur les sites du CEN et de Natura 2000 • Les Mal aimés • Plantes et pollution 	52 <i>sur l'ensemble du département</i>	742	De 1 à 7 demi-journées d'intervention par classe selon les programmes et les territoires
CHANGEMENTS CLIMATIQUES <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des espèces • Habitat 	14 <i>sur les territoires de GrandAngoulême et de Grand Cognac</i>	313	De 5 à 7 demi-journées d'intervention par classe en fonction des thématiques
Animations à la demande des écoles avec des thèmes variés	7 <i>sur l'ensemble du département</i>	243	De 1 à plusieurs demi-journées d'intervention par classe

Programmes pédagogique



Chasse aux trésors naturels pour favoriser l'observation, la curiosité, les sens, l'artistique...
© Secteur Education - Charente Nature

À COGNAC L'école Rosa Bonheur

Encadrement d'excursions nature

→ Plutôt que d'un bilan traditionnel en classe, nous sommes sortis de l'enceinte de l'école pour nous immerger dans la nature au parc François 1^{er}. Cette approche visait à confronter les élèves directement à la problématique des déchets et à leurs faire comprendre l'importance de préserver notre environnement. Ce contact direct avec la nature a permis aux élèves de développer leur sens de l'observation, leurs engagements civiques, ainsi que leurs compétences pour leur avenir.

Initiation au tri des déchets

→ Pour clore notre projet sur la gestion des déchets, nous avons organisé sur cette même journée un pique-nique très spécial ! C'était l'occasion de mettre en pratique ce que nous avons appris en classe. Après notre repas, nous avons trié nos déchets sur place. Ce tri a montré que la différence entre plastique et compostable n'est pas toujours évidente. Mais l'expérience a été enrichissante et les élèves sont repartis avec des réflexes plus affûtés.

Arbre mon ami jeu d'éveil sensoriel. L'objectif est de développer le toucher, reconnaître les différentes feuilles d'arbres à partir d'un modèle
© Secteur Education - Charente Nature



À CHÂTEAUBERNARD L'IME Les Vauzelles

Un programme accessible à tous

→ Le programme pédagogique « Ricochets » a été conçu pour être accessible à tous. Nos ateliers combinent des approches sensorielles et visuelles avec des supports pouvant être adaptés auprès de différents publics. Cette approche visait à confronter les élèves directement à la problématique des déchets et à leurs faire comprendre l'importance de préserver notre environnement. Les activités sont modulables, permettant à chacun de participer à son propre rythme et de manière autonome. Notre approche repose sur une collaboration étroite entre éducateurs spécialisés et éducatrice à l'environnement, garantissant que chaque participant, quel que soit son handicap, puisse interagir pleinement et s'approprier les concepts.

Visite et conception de maquettes

→ Après avoir exploré les différents états de l'eau et son usage quotidien dans nos maisons, la suite du programme nous a conduits au bord de l'eau pour des ateliers de sensibilisation à l'environnement. De retour en salle, nous avons concrétisé en construisant une maquette collective. Cette maquette a servi de synthèse. Cela a été l'occasion de discuter, de se remémorer ensemble les découvertes de la journée à l'île Madame de Jarnac.

Reconstitution d'un château d'eau en maquette
© Secteur Education - Charente Nature



Sur tout le département Haie'Cole

Sensibilisation aux fonctions de la haie

- Ce dispositif sur la thématique de la Haie, mis en place sur le territoire charentais depuis 2007 à destination des scolaires, met en avant les fonctions de la haie. Financé par le Département de la Charente, ce programme permet aux élèves de classes de primaire et de collège de comprendre l'intérêt de planter des haies.

Des scolaires au grand public !

- Le programme se déroule sur trois séances : un temps de plantation, un atelier en classe sur les rôles de la haie et enfin une sortie pour aller voir d'anciennes haies champêtres.
- En septembre, le Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural (PETR) du Pays du Ruffécois et le Syndicat d'eau potable Nord-Ouest Charente (SIAEP NOC) ont souhaité que Charente Nature présente au grand public l'importance des haies pour les enjeux liés à l'eau, pendant les Florales de Mansle. Dans ce cadre, le secteur Éducation a proposé un stand présentant les outils utilisés sur ce programme. Le public a pu découvrir les maquettes concernant le rôle de la haie sur l'infiltration de l'eau, les crues et face au vent ou encore un panneau aimanté figurant une haie champêtre avec sa faune et sa flore.

En Charente Limousine La journée « Biodiversité »

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI)

- En 2025, la Communauté de communes Charente Limousine a démarré son Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) sur ses 58 communes. Dans ce cadre, ont été mises en place différentes actions de sensibilisation, dont une journée de la biodiversité en juillet. Plusieurs Centres de loisirs du territoire de la Communauté de Communes ont pu se rassembler ce jour-là sur le site de la salle des fêtes et du plan d'eau de Genouillac/Fontafie. Tout au long de la journée, les enfants ont pu participer à différents jeux et ateliers autour du thème de la biodiversité. Le secteur Éducation a mis en place et animé l'un de ces ateliers : les scènes de crimes (qui a mangé qui ?). Les enfants se sont mis dans la peau d'enquêteurs et à l'aide de leurs observations, d'indices et de différents outils laissés à leur disposition (clés de détermination des empreintes d'animaux, livrets avec les régimes alimentaires de certains animaux...) ont pu déterminer les victimes et les suspects de ces scènes de crimes.
- En 2026, 2 nouvelles journées de la biodiversité seront organisées et le secteur Éducation sera de nouveau présent pour proposer et animer des ateliers.

Avec le GrandAngoulême Actions de sensibilisation aux enjeux de la gestion des espaces naturels

Formations dédiées à l'entretien des espaces verts

- Dans le cadre de la Stratégie Biodiversité Intercommunale de GrandAngoulême et dans la continuité de son Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI), réalisé par Charente Nature, le secteur Education a proposé de mettre en place une formation pour les agents communaux et les personnes en insertion ou porteuses de handicap intervenant dans le cadre de travaux d'entretien d'espaces naturels, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.
- Ce travail expérimental a été mis en œuvre en 2025 auprès des agents du service « Espaces verts » de la Commune de Champniers et de l'équipe en charge de l'entretien des espaces verts de l'ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) de Fontgrave, à Angoulême.
- Cette formation s'est déroulée en 4 demi-journées pour chaque structure avec des temps en salle et des temps sur le terrain.

Plusieurs rencontres pour un programme sur mesure

- Présentation de l'ABI, avec un focus sur les espèces patrimoniales présentes sur leurs sites d'intervention, suivi d'une sortie de découverte de la diversité des fleurs et papillons sur un site de fauche tardive.
- Étude des notions de réservoir de biodiversité et de déplacements des espèces à partir de la maquette spécifique créée par Charente Nature.
- Actions concrètes sur le terrain : entretien de mares et inventaire des amphibiens présents, fabrication de gîte à hérisson...
- Bilan, l'occasion de revenir sur les situations rencontrées durant l'été. Comme les rencontres avec des serpents, ou les difficultés avec certains habitants qui ont du mal avec l'évolution des pratiques et qui ne partagent pas toujours le même point de vue que leurs voisins. Des liens se sont tissés avec les équipes, il sera ainsi plus naturel pour elles de solliciter Charente Nature à l'avenir, pour un avis sur une situation ou un simple signalement d'espèce.

Travail sur les enjeux des trames vertes et bleues à partir de la maquette créée par l'association © Alexandre Dutrey - Charente Nature



ÉTUDES, EXPERTISES, INVENTAIRES



Suivi d'hibernation
des chauves-souris dans la carrière de Saint-Même,
menés dans le cadre du programme « Chiroptères caverni-
coles prioritaires de Nouvelle-Aquitaine »
© Matthieu Dorfiac - Charente Nature

Certains de ces travaux sont initiés par l'association et au sein de notre fédération régionale Poitou-Charentes Nature et notre confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, d'autres sont demandés par des administrations, par des collectivités territoriales et locales, par des associations, par des entreprises...

Une caractéristique principale : un investissement bénévole de grande qualité, en collaboration avec l'équipe des 9 professionnels de Charente Nature.

DES COMPÉTENCES NATURALISTES

Ces travaux d'études, d'expertises et d'inventaires reposent sur les compétences naturalistes de Charente Nature.

- Un acquis associatif constitué de **bases de données** alimentées grâce à des contributions étalées sur une quarantaine d'années !
- Des capacités acquises dans le cadre **des missions et de la liberté d'analyse** de Charente Nature.

UNE DYNAMIQUE CONSTRUCTIVE

Ces travaux confirment aussi la volonté de Charente Nature de s'inscrire dans une dynamique constructive.

- **Participer à la conservation et à l'aménagement soutenable de notre territoire charentais.**
- **Mettre en œuvre de solides bases de connaissances naturalistes et scientifiques.**

UNE RÉELLE RECONNAISSANCE DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

Charente Nature est sollicitée pour ses compétences dans les domaines de :

- **l'expertise écologique et de la conservation des espaces et des espèces faunistiques et floristiques.**

Ces travaux ont pour objet principal une connaissance approfondie des sites naturels et des espèces faunistiques et floristiques du département, l'examen des conséquences de projets d'aménagement sur la faune, la flore et les habitats, l'analyse et des propositions concernant certaines politiques d'aménagement ou de protection de l'environnement, afin de lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité en Charente et de favoriser les conditions de son enrichissement.

+ de 80 diagnostics et suivis écologiques menés en 2025

Les coordinateurs, les chargés-es de mission et d'étude ainsi qu'une stagiaire, avec le soutien des bénévoles des sections naturalistes, se sont investis, en 2025, dans 84 diagnostics, suivis écologiques et recueils de données naturalistes, à la demande ou dans le cadre d'un partenariat, avec des organismes publics et privés. Ces travaux ont été réalisés notamment dans le cadre :

- › **Projets d'aménagement, d'extension et de suivis biologiques de carrières** à la demande des sociétés **TERREAL**, **IMERYS** et **CDMR**.
- › **Suivis de reproduction des busards** pour la société **Energie du Confolentais**.
- › **Suivis de populations d'œdicnème criard** dans la cadre de mesures d'accompagnement auprès de la société **ORECO**, à Merpins.
- › **La politique ENS (Espaces naturels sensibles)** portée par le **Conseil Départemental de la Charente** et concernant les sites de la forêt de Boixe et de l'étang de Landaudrie à Moulins-sur-Tardoire.
- › **L'animation du réseau européen des sites Natura 2000** en réalisant des diagnostics et suivis écologiques sur les sites des plaines de Barbezières à Gourville et de Villefagnan, de la grotte de Rancogne, en partenariat avec la structure animatrice, **LPO** ; ainsi que des suivis concernant les oiseaux de plaine, des protections de nichées de busards et d'œdicnèmes, en partenariat également avec le **LPO** et dans le cadre des appels à projet à l'initiative de la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement), des suivis concernant les chiroptères, le Sonneur à ventre jaune et la Cistude d'Europe.
- › **Actions de gestion et de conservation de sites naturels remarquables gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine** en réalisant des diagnostics et des suivis écologiques sur les sites des coteaux de Fontauray et des carrières de Guizengeard.
- › **La réalisation de l'ABI (Atlas de la biodiversité intercommunal)** à l'initiative de **Charente limousine**, dans le cadre d'une convention de partenariat.
- › **Suivi chiroptérologique** lors de la restauration des ouvrages d'art (ponts), dans le cadre d'un partenariat avec le **Conseil Départemental de la Charente**.
- › **Accompagnement dans la mise œuvre de la démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser)** auprès de l'hôpital de Girac.
- › **Diagnostics et suivis écologiques** dans le cadre d'un partenariat avec de la **DREAL Nouvelle-Aquitaine**, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de la ville d'Angoulême, des syndicats Charente Péruse et **SBAISS**, du golf de l'hirondelle.
- › **La réalisation de recueils de données naturalistes** pour le compte de sociétés privées et d'associations.
- › **Mesures environnementales concernant la ligne à grande vitesse LGV - SEA** en collaboration avec la société **LISEA** ; **25 dossiers** pour Charente Nature, portés au sein de notre **fédération Poitou-Charentes Nature**.
- › **Plan Régionaux d'Actions (PRA)** Charente Nature participe, sur le département, à la mise en place des plans de restauration des populations d'espèces menacées (**Chiroptères, Odonates, Lépidoptères, Mulettes, Loutre, Outarde**), portés par nos fédérations **Poitou-Charentes Nature** et **FNE Nouvelle-Aquitaine** ainsi que par le **LPO**.

15 inventaires et enquêtes naturalistes pour mieux connaître et faire connaître

Investissement des bénévoles et salariés·es dans ces inventaires et enquêtes menés sous l'égide de :

La fédération Poitou-Charentes Nature

- les mares
- la flore des rivières
- une veille botanique
- les oiseaux forestiers

La confédération FNE Nouvelle-Aquitaine

- les micromammifères
- les chiroptères cavernicoles
- les mulettes (moules d'eau douce)
- les courlis

à l'initiative de l'association régionale Cistude Nature

- un atlas herpétologique en Nouvelle-Aquitaine

à l'initiative de la LPO

- un inventaire des oiseaux des carrières
- une enquête sur l'Outarde canepetière
- la protection des nichées d'Outarde canepetière
- une enquête sur l'œdicnème criard
- des recensements SHOC ET STOC

Charente Nature et la LPO

- un programme de formation concernant le suivi des oiseaux de plaine mené auprès des bénévoles des 2 associations

Réalisé en 2025 par les salarié·es des secteurs Expertises et Education avec leurs collègues de la LPO.

Ces inventaires et enquêtes ont comme principaux soutiens financiers l'Union Européenne (dans le cadre de fonds FEDER), l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que des fondations et mécènes. Enfin, La DREAL Nouvelle-Aquitaine coordonne un programme d'actualisation des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Dans le département, Charente Nature s'est associée avec le CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique) et le CEN Nouvelle-Aquitaine pour mener à bien cette vaste mission.



FOCUS État des lieux de la flore des rivières de Poitou-Charentes

L'État des lieux de la flore des rivières du Poitou-Charentes est un programme longuement mûri qui a été mené sur 3 ans de 2023 à 2025, fédéré par Poitou-Charentes Nature et financé par des Fonds Européens de Développement Régional FEDER et la Région Nouvelle-Aquitaine. Les cinq associations locales Vienne Nature, Deux Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, la LPO France et Charente Nature ont réalisé pas moins de 336 placettes de suivi et mille relevés sur l'ensemble du territoire picto-charentais et viennent combler un manque de connaissances avéré sur ces herbiers aquatiques pourtant à forts enjeux.

→ Les objectifs de ce programme étaient ainsi orientés vers l'acquisition de nouvelles données floristiques sur le terrain, l'actualisation de données historiques pour les espèces d'intérêt patrimonial, la mise en place d'une veille sur les espèces exotiques envahissantes et enfin la sensibilisation des acteurs de l'eau et du grand public. Récemment, ce travail a été valorisé à travers un webinaire de présentation des résultats en décembre 2025 ainsi qu'un article scientifique paru en février 2026 sur le site de L'INRAE Sciences Eaux et Territoires (SET).

→ Les 336 tronçons ont été réalisés sur 50 mètres linéaires selon un échantillonnage équitable entre les quatre départements concernés, basés sur les masses d'eau. Les tronçons ont été choisis de manière à avoir une bonne représentativité de la diversité géologique et paysagère ainsi que des diverses végétations hydrophytes (plantes strictement aquatiques) rencontrées.

→ Pour chaque relevé, le protocole appliqué est inspiré de l'IBMR (Indice Biologique Macrophytes en Rivière) et différents indicateurs sont relevés : les espèces présentes dans le lit mineur et leur coefficient d'abondance-dominance (Braun-Blanquet), les descripteurs morphologiques du cours d'eau, la vitesse du courant, les coordonnées XY du tronçon en amont et en aval. Les données sont intégrées à l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, 2025)

Les résultats font état de :

64

espèces différentes d'hydrophytes.

Contactées sur l'ensemble du territoire.

→ La plus commune étant le Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*).

34

espèces d'intérêt patrimonial.

→ Les espèces visées par une actualisation de station historique ont été retrouvées dans 49% des cas sur les 102 stations visitées.

22

espèces exotiques envahissantes.

→ Elles sont présentes dans deux tiers des tronçons.

→ Selon le protocole IBMR, chaque hydrophyte s'est vue attribuer une valeur indicatrice sur une échelle de 0 à 20, 0 indiquant une trophie du milieu élevée, eutrophe (milieu riche en matière organique) et 20 une trophie du milieu faible, oligotrophe (milieu pauvre en nutriments). La valeur indicatrice moyenne des tronçons est de 9.65 pour les hydrophytes, et de 10.31 en incluant les hélophytes (espèces amphibies dont le cycle reproducteur est aérien). Ces résultats mettent en exergue une tendance à l'eutrophisation générale des cours d'eau.

→ Les données produites constituent une base de données de référence et ce suivi sera reconductible sur le long terme, pour comparaison.



Prairie humide en Charente limousine, habitat patrimonial
© Céline Pagot - Charente Nature

FOCUS Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) de Charente Limousine

La Communauté de communes de Charente Limousine a lancé, sur son territoire, la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale de 2025 à 2027. Ce projet a plusieurs objectifs : la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain, la production de cartographies de zones à enjeux ainsi que la définition d'un plan d'actions.

- Dans le cadre d'un partenariat avec la collectivité, Charente Nature réalise cet inventaire sur les 58 communes concernées, recensant ainsi les habitats, la flore et la faune.
- Selon un plan d'échantillonnage réfléchi en amont, un bilan des connaissances est réalisé avec les acteurs locaux qui ont une expérience fine du territoire. Les différents secteurs géographiques sont analysés permettant la production de cartes de terrain qui mettent en lumière les zones vierges de connaissances et guident les naturalistes dans leur recherche.
- Pour cet important projet, les taxons ciblés sont les oiseaux, les mammifères (incluant les chauves-souris), les amphibiens, les reptiles, les insectes (papillons de jour, libellules, criquets, sauterelles et quelques coléoptères patrimoniaux) et enfin, la flore et les habitats. L'étude de la faune et de la flore se réalise sur les cycles de vie des espèces qui s'échelonne sur plusieurs saisons. De ce fait, il a été choisi de réaliser les inventaires sur la frange ouest en 2025 (33 communes) et sur la frange est en 2026 (28 communes) afin d'observer l'ensemble des espèces patrimoniales sur différents pas de temps.
- L'inventaire continue en 2026, si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à partager vos observations sur l'application NaturaList. Synchronisée à la base de données Faune Charente, cette application est ouverte à tous où chaque charentais.e peut aussi participer également à l'atlas.

A l'issue de cette campagne, chaque commune obtiendra une liste d'espèces patrimoniales présentes sur son territoire ainsi que plusieurs cartes de référence.

FOCUS Animation d'un groupe bénévole et formation à la protection des nichées d'Édicnème criard, du Busard Saint-Martin et du Busard cendré dans les ZPS du nord-Charente.

En 2025, Charente Nature a poursuivi son engagement en faveur de la protection des oiseaux de plaine dans les Zones de Protection Spéciale (ZPS) du nord-Charente, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Les actions menées concernent notamment l'Édicnème criard, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin et l'Outarde canepetière, espèces d'intérêt communautaire particulièrement vulnérables aux pratiques agricoles.

- Face à une pression importante liée aux travaux agricoles, notamment durant les périodes de nidification, la protection des nichées constitue un enjeu majeur pour assurer le maintien de ces espèces. Dans ce cadre, l'année 2025 a été marquée par la consolidation et l'animation du groupe bénévole « Oiseaux de plaine », co-animé par Charente Nature et la LPO, qui compte désormais environ 60 participants.
- Un travail important a été mené pour structurer et faire évoluer ce groupe, à travers un bilan partagé avec les bénévoles et la mise en place de parcours de formation adaptés à différents niveaux d'implication. L'objectif est de favoriser la montée en compétences des bénévoles, depuis l'initiation à la prospection jusqu'à l'autonomie sur le terrain, notamment pour le repérage et la protection des nids.
- Les actions ont porté à la fois sur la formation théorique (biologie des espèces, méthodes de prospection, outils de suivi) et sur des temps de terrain permettant l'apprentissage des pratiques d'observation et de protection. Une attention particulière a été portée à l'accompagnement des bénévoles les plus investis afin de renforcer leur rôle dans l'encadrement et l'animation du groupe.
- Cette dynamique vise également à encourager le développement de prospections autonomes, encore peu nombreuses en 2025, afin de renforcer l'efficacité globale du dispositif de protection des nichées.
- Ce projet illustre également la richesse du travail transversal au sein de l'association, avec une collaboration étroite entre le secteur « Expertises » et le secteur « Education », qui ont su partager leurs savoir-faire et croiser leurs approches au service de la montée en compétences des bénévoles et de la protection des espèces.
- L'ensemble de ces actions s'inscrit dans les objectifs des documents Natura 2000 et contribue directement à l'amélioration du succès reproducteur des espèces ciblées. Le projet repose sur une forte complémentarité entre salariés et bénévoles, ainsi que sur une coordination étroite entre les structures partenaires.
- Enfin, cette action bénéficie de plusieurs soutiens financiers, dont celui du Département de la Charente, en complément des financements mobilisés dans le cadre des programmes Natura 2000.

SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE



En 2025, le Centre a connu une année record en accueillant 1 201 animaux... une première depuis sa création ! Jamais autant d'animaux n'ont été accueillis en une année. Ce nombre important s'explique en partie à cause de la canicule de juin. De nombreux animaux en ont souffert, notamment les martinets qui n'ont jamais été aussi nombreux à être pris en charge.

Les déséquilibres climatiques ne sont pas les seuls à avoir donné du fil à retordre à l'équipe. En effet, le 21 octobre, le couperet tombe : tout le territoire national passe en risque élevé IHAP. Des milliers de grues cendrées sont touchées. C'est une hécatombe.

Mais le Centre n'a jamais eu peur de relever des défis ; toute l'équipe est restée soudée et salariées, bénévoles, stagiaires, volontaires, tous ont su s'unir et faire face aux problèmes du quotidien, le tout dans une ambiance de bienveillance.

+ DE 2500 appels traités

Une hausse de 25% par rapport à 2024.

- A l'instar du nombre d'accueils, la période la plus intense se situe **entre mai et août**, principalement parce que c'est la **période des juvéniles**. Le mois de **juin** reste cependant bien au-dessus, principalement à cause de la **canicule**.
- Bien que la majorité des appels viennent de Charente (72%), nous avons eu de nombreux appels des départements limitrophes. **La Dordogne arrive en seconde position avec presque 14% des appels, soit une augmentation de 3% par rapport à 2023, suivi de la Charente Maritime qui se stabilise à 8%**. Il y a même eu quelques appels d'autres départements de France, comme les Hautes-Alpes ou également d'autres pays comme la Belgique par exemple !

Les appels sont regroupés en 4 catégories

- env. 50% pour les animaux en détresse
- env. 40% pour les juvéniles non blessés
- pour les problèmes de cohabitation
- autres appels (ex : demande de stage/bénévolat)

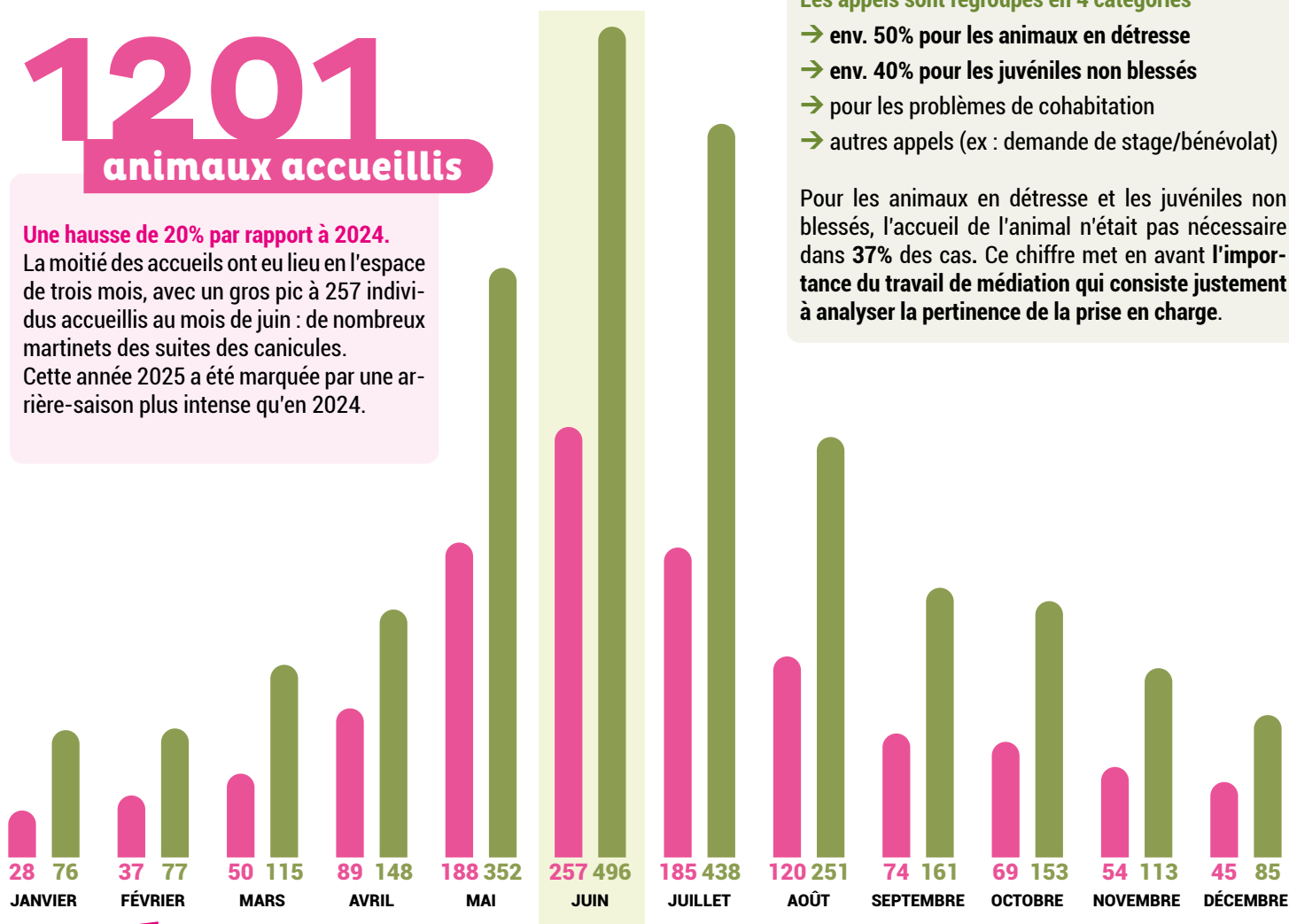
Pour les animaux en détresse et les juvéniles non blessés, l'accueil de l'animal n'était pas nécessaire dans 37% des cas. Ce chiffre met en avant **l'importance du travail de médiation qui consiste justement à analyser la pertinence de la prise en charge**.

1201 animaux accueillis

Une hausse de 20% par rapport à 2024.

La moitié des accueils ont eu lieu en l'espace de trois mois, avec un gros pic à 257 individus accueillis au mois de juin : de nombreux martinets des suites des canicules.

Cette année 2025 a été marquée par une arrière-saison plus intense qu'en 2024.



Espèces accueillies

31%
mammifères



7 amphibiens / reptiles



68%
oiseaux

Comme les années précédentes, les espèces accueillies sont majoritairement des oiseaux. Les mammifères arrivent ensuite, avec une écrasante majorité de hérissons. Les reptiles et amphibiens accueillis sont toujours anecdotiques.

2

101

Martinet noir



Des chiffres doublés par rapport à 2024, les martinets ont été accueillis en nombre. Nous sommes passés de 55 individus à 101. C'est une énorme augmentation dont la faute incombe aux canicules de l'été qui ont été longues et en pleine période de naissance de cette espèce. Ce sont, pour la grande majorité (90%), des jeunes de l'année.

1

239

Hérissons d'Europe



Comme chaque année, les Hérissons sont les plus accueillis, avec 239 individus en 2025, soit 8 de plus qu'en 2024.

PODIUM 2025
DES ESPÈCES PROTÉGÉES
LES PLUS ACCUEILLIES
AU CENTRE DE SAUVEGARDE

3

65

Chouettes effraies



15 individus de plus qu'en 2024. Malgré tout, le nombre de chouettes effraies relâchés reste le même : 20 seulement. Cette année, de nombreux jeunes individus sont arrivés cachectiques et en hypothermie et sont morts très rapidement.

Les causes d'accueil

L'année 2025 a été marquée par une mise à jour du référentiel des causes d'accueil utilisées par le Centre. Cette évolution méthodologique a notamment conduit à la disparition de la catégorie « ramassage de jeunes », qui représentait 45 % des admissions en 2024. Les grandes catégories de causes ont également été réorganisées. En conséquence, les données de 2025 ne sont pas directement comparables à celles des années précédentes. L'analyse des admissions pour l'année 2025 met en évidence 3 causes principales d'accueil :

11%

Circonstances climatiques

→ Elles occupent une place importante cette année. Les circonstances climatiques sont très largement liées aux épisodes de canicule, qui représentent 95 % des admissions relevant de cette catégorie.

26%

Activités humaines

Plusieurs sous-catégories sont représentées ici, telles que :

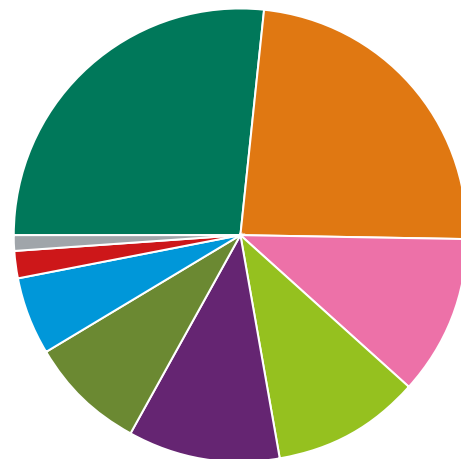
- l'entretien des espaces verts
- les travaux
- le trafic routier

Ce dernier constitue la cause majoritaire au sein de cette catégorie, représentant à lui seul 55 % des admissions liées aux activités humaines.

24%

Interactions animales

- Majoritairement imputables aux animaux domestiques, qui sont responsables de 80 % des cas observés. Parmi ces prédatons, les chats représentent 70 %.
- Les conséquences de ce type d'interaction sont particulièrement graves : les chances de survie des animaux victimes d'une prédation par un chat restent très limitées, avec seulement 20 % des individus ayant pu être relâchés.



- Activités humaines 26,5%
- Interactions animales 23,7%
- Circonstances climatiques 11,2%
- Ramassage d'individus non en détresse 10,8%
- Aménagements humains 10,6%
- Causes naturelles 8,5%
- Agent infectieux 5,4%
- Destruction d'espèce 2%
- Divers autre 1,3%

LES ANIMAUX SAISIS

Parmi les diverses missions assurées par le Centre de sauvegarde, nous intervenons parfois en tant que « gardien ».

Mais qu'implique exactement cette fonction ?

Le Centre collabore étroitement avec l'Office Français de Biodiversité (OFB). Lorsqu'un agent de l'OFB saisit des animaux sauvages détenus illégalement chez des particuliers, il fait appel à notre Centre pour assurer le placement de ces animaux dans un environnement sécurisé pendant toute la durée de l'enquête.

Les devenir

L'année 2025 marque une progression significative de notre taux de relâcher, qui s'établit à 57%, contre 50% en 2024, soit une amélioration de 7 points. Ce résultat est d'autant plus notable qu'il a été obtenu dans un contexte particulièrement exigeant.

En effet, le Centre a enregistré une augmentation importante du nombre d'animaux accueillis par rapport à l'année précédente, accroissant mécaniquement la charge de travail de l'équipe soignante. Par ailleurs, la période estivale a été marquée par des conditions exceptionnelles (notamment climatiques) qui ont complexifié la prise en charge des animaux.

Malgré ces défis, notre équipe a su maintenir, voire améliorer, la qualité des soins prodigués. Attention, ce taux des 57% concerne uniquement les animaux pris en charge médicalement. Sont exclus de ce calcul les « pertes inévitables », c'est-à-dire les animaux arrivés décédés au Centre, ceux décédés dans les heures suivant leur admission en raison de lésions trop graves, ainsi que les animaux euthanasiés à leur arrivée lorsque leur état ne permettait aucune prise en charge compatible avec leur survie ou leur bien-être (traumatismes irréversibles, fractures non réparables, état agonique). Ces situations ont concerné 450 individus en 2025.

2% TRANSFÉRÉ

10% EUTHANASIE
APRÈS SOIN

29%
MORT EN SOIN

57%
RELÂCHÉ



Cet écureuil est le 1000^e animal accueilli en soin en 2025.
© Centre de sauvegarde de Charente Nature

L'équipe en 2025

L'équipe salariée du Centre de sauvegarde a de nouveau assuré une présence continue sur le terrain cette année. L'association a désormais 3 CDI (contrats à durée indéterminée), marquant ainsi une première pour le secteur, qui n'avait jamais pérennisé autant de postes.

→ *Cette année, ce sont trois volontaires en service civique que nous avons accueillis sur le Centre.*

Une très belle saison de volontaires avec 3 jeunes dynamiques, intéressants et intéressés qui se sont investis dans la cause du Centre de sauvegarde. Nos soigneuses ont su les accompagner et les faire évoluer au fil des mois et sont plus que satisfaites de leur choix pour cette saison 2025.

→ *Huit personnes sont venues en stage ou en éco-volontariat pour participer à l'activité du Centre.*

Cette année, le Centre a bénéficié de 51 semaines cumulées de stages et d'écovolontariat, soit l'équivalent d'une année complète de travail à temps plein ! Un immense bravo et merci à toutes et tous pour leur engagement.

Que dire sur cette année 2025 si ce n'est que l'équipe bénévole s'est encore distinguée de par son implication, sa réactivité et son soutien.

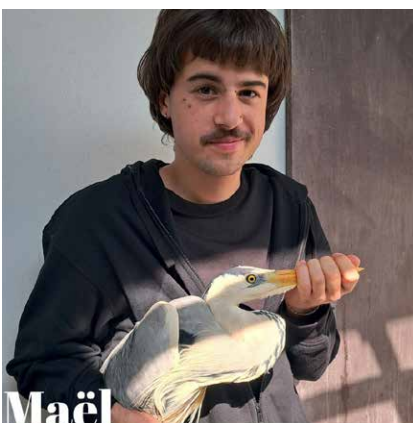
4 409 heures de bénévolat ont été réalisées par ces hommes et ces femmes dont l'engagement fait chaud au cœur.

*C'est encore plus qu'en 2024 !
Cela revient à avoir l'équivalent de plus de 2 salariés supplémentaires sur le Centre.*

Il est important de souligner que le fonctionnement du Centre repose sur bien plus que l'implication de nos trois soigneuses salariées. Bénévoles, volontaires en service civique, stagiaires et éco-volontaires constituent une force essentielle sans laquelle notre mission ne pourrait être menée à bien.



Carène



Maël



Emilie



Manon



Marion



Lise

FAUNE ORNITHOLOGIE

Les participants en action
© Alexandre Dutrey - Charente Nature

Les 24h de la biodiversité

Un temps d'échange et de partage

Cette manifestation annuelle, à l'initiative du secteur « Expertises » et des sections naturalistes de l'association, a pour but d'accroître les données naturalistes sur un site potentiellement menacé et/ou sous-prospecté.

- ➔ Au-delà des connaissances apportées, c'est avant tout un événement convivial permettant de faire (re)découvrir au grand public la nature qui l'entoure, et aux experts régionaux de se rencontrer et d'échanger.
- ➔ C'est dans ce cadre que des bénévoles et salariés de Charente Nature se sont réunis le 28 juin 2025 à Saint-Maurice des Lions, au sein de la ferme des Terrières, afin de proposer divers ateliers naturalistes. La journée s'est ainsi écoulée au rythme des inventaires des espèces présentes sur le site.

www.faune-charente.org

Si les bénévoles alimentent régulièrement le site de « faune-charente » grâce à leurs observations dans tous les domaines de la faune, ils participent aussi activement à de nombreux inventaires et études. C'est d'ailleurs ce qui fait la particularité de Charente Nature et contribue à la reconnaissance de son expertise sur le territoire charentais.

Inventaires faune & flore

LES 24h DE LA Biodiversité

Samedi 6 juin 2026 dès 7h
Rendez-vous à la Ferme
Chez les Bêtes à Cornes à Saulgond

Prévoir une tenue adaptée à la météo et à la marche.
Apportez vos jumelles, lampes... et vos repas (midi et soir).

INSCRIVEZ-VOUS!
c.pagot.cn@gmail.com

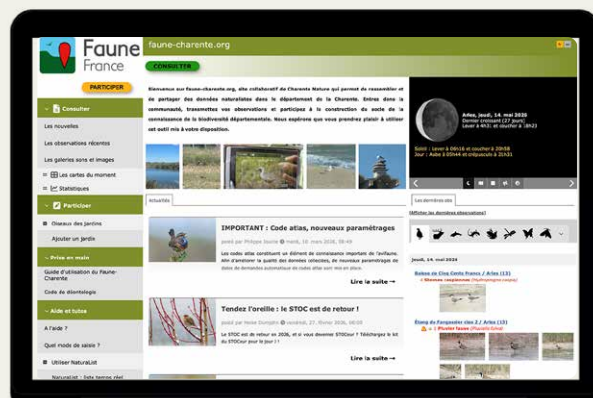
Suivez nos ACTUS www.charente-nature.org CharenteNature

GRATUIT
Tout public

En 2026...

Rendez-vous le 6 juin à Saulgond, en Charente Limousine.

Nous serons accueillis à la ferme des Bêtes à cornes... dès à présent, réservez cette date sur vos agendas !

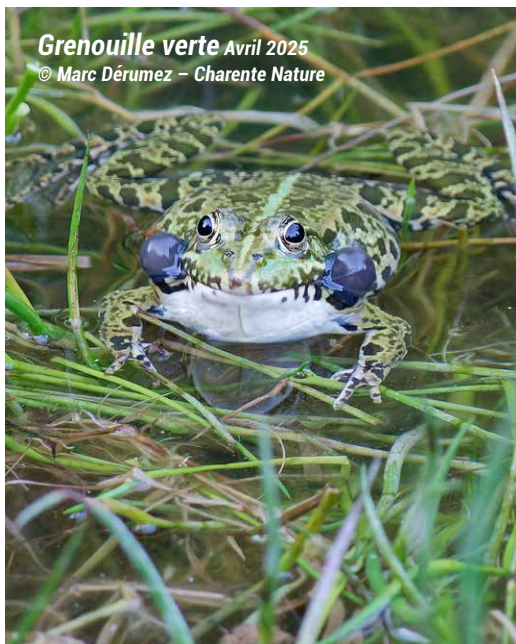




Hirondelles des fenêtres Août 2025
© Marc Dérumez – Charente Nature



Thomise variable Mai 2025
© Christelle Villeneuve – Charente Nature



Grenouille verte Avril 2025
© Marc Dérumez – Charente Nature



Les photos du mois

Loutre d'Europe Octobre 2025
© Camille Colomb – Charente Nature



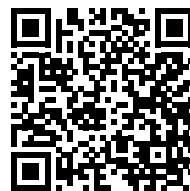
Ibis falcinelle Février 2025
© Didier Wolf – Charente Nature



Damiers de la Succise Mai 2025
© Albert & Monique Brun – Charente Nature

Retrouvez les images capturées
par nos photographes en Charente :

www.charente-nature.org/photos-du-mois



Bénévoles botanistes sur le terrain
© Carla Renoux - Charente Nature

La richesse de la flore charentaise est pour chacun, néophyte ou spécialiste, l'occasion de découvertes toujours renouvelées. Tout le monde est bienvenu lors des sorties et autres activités de la section.

5 sorties organisées en Charente par la section botanique

- **Saint-Yrieix La petite prairie**
Prairie hygrophile et bords de Charente - 15 mars (7 participants)
- **La Couronne Les Séverins**
Pelouses sèches - 19 avril (16 participants)
- **Condéon Berne de la route**
Ancien terrain de cross 10 mai (9 participants)
- **Voulgézac Boisement frais à aconits tue-loup**
Pelouses sèches 31 mai (11 participants)
- **Blanzaguet Arboretum**
Diverses essences d'arbres - 4 octobre (6 participants)



Landes de Condéon
© Albert et Monique Brun - Charente Nature

Perspectives en 2026

Le besoin de formation plus théorique se faisant toujours sentir, des séances d'approfondissement des connaissances auront encore lieu en salle et sur le terrain, en particulier avec les botanistes des Conservatoires.

Charente Nature est adhérente à la Société Botanique du Centre Ouest (SBCO), à la Société française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée et nous participons selon nos possibilités à leurs excursions.

Venez nous rejoindre lors des sorties qui contribuent particulièrement à préciser l'inventaire des espèces déterminantes, protégées et/ou en voie de disparition dans des milieux fragiles.

→ Animation avec le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique

- Saint-Amant de Montmoreau – Chez Verdu
Coteaux et marais - 26 avril (24 participants)
- Massignac
Pelouses sableuses - 27 septembre (15 participants)

→ Participation avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

- Nieuil
Bords du Son, mégaphorbiaie - 26 mars (7 participants)

→ La section botanique a également participé :

- à la séance de détermination des plantes au Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique à Mignaloux-Beauvoir (86), le 31 janvier
- à l'inventaire des arbres remarquables, initié par le Conseil départemental de la Charente, d'avril à octobre
- aux inventaires floristiques et habitats dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunale à l'initiative de la Communauté de communes de Charente Limousine, de mars à septembre
- à l'inventaire des espèces floristiques patrimoniales dans le cadre du programme « veille botanique » à l'initiative de notre fédération Poitou-Charentes Nature, de mars à septembre



Tulipes méridionales
© Albert et Monique Brun - Charente Nature

HAIES

Coteau du Blanzacais
Allée de tilleuls coupée © Anne-Marie Rochais

Le Pacte en faveur de la Haie

Les craintes que nous formulions l'année dernière se sont malheureusement confirmées. Le Pacte en faveur de la haie (voté fin 2023) qui, rappelons-le, ambitionnait d'obtenir au plan national « un gain net du linéaire de haies de 50 000 km d'ici 2030 », a vu son financement se réduire, comme peau de chagrin, avant de totalement disparaître.

Mais, entre-temps, l'annonce de ce pacte prometteur émanant de l'État avait conduit certains acteurs locaux ou collectivités à se désengager ou à réorienter leur aide. Ce fut le choix du Conseil Régional, mais heureusement, ce ne fut pas le cas du Conseil Départemental qui a continué, comme les années précédentes, à soutenir financièrement les projets validés par le comité technique départemental pour un linéaire supérieur à 10 km ; ces plantations étant associées au programme pédagogique Haie' Cole piloté et animé par le pôle Éducation de Charente Nature.

→ La loi d'orientation agricole du 24 mars 2025

Sous prétexte de simplification administrative, la loi d'orientation agricole prévoit l'ouverture d'un guichet unique pour un traitement facilité des projets de destruction de haies.

L'un des décrets d'application allant dans ce sens doit nous inciter à la vigilance et nous a amené, sur les conseils du Réseau Haies France, à émettre un avis défavorable à ce projet, qui pourrait être interprété comme une invitation à procéder à des arrachages !

LES PARTICIPATIONS DE CHARENTE NATURE

→ Stratégie Bocagère de Charente Limousine

Participation au comité de pilotage (le 20 juin) et aux comités techniques (30 janvier et 13 mars) de la Stratégie Bocagère de Charente Limousine sur l'invitation de la Communauté de Communes de Charente Limousine.

- Les enjeux dégagés dans ces ateliers doivent permettre d'identifier, de hiérarchiser et de planifier les interventions de plantations à venir sur le territoire, tout en s'appuyant sur les actions existantes telles que le chantier participatif sur la commune de Hiesse avec le CEN de Nouvelle-Aquitaine (Conservatoire des Espaces Naturels) ou les multiples initiatives du CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu Rural) de Charente Limousine.
- On peut regretter que dans le même temps, sur ce même territoire (commune de Brillac), des centaines de mètres de haies aient été arrachées. Nous avons signalé ces faits à l'OFB (Office Français de la Biodiversité) qui a aussitôt alerté le service économie agricole et rurale à la DDT (Direction Départementale des Territoires). Nous ignorons à ce jour si ces services sont intervenus, nos demandes d'information étant restées sans réponse.

→ Recensement du maillage bocager de Grand Cognac

Participation le 23 septembre au comité de pilotage de la Communauté d'agglomération Grand Cognac pour une première phase de recensement du maillage bocager.

→ Stratégie biodiversité du PETR du Ruffécois

Le PETR du Ruffécois (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie biodiversité et en tant que territoire engagé pour la nature, a organisé une rencontre pour recenser les différents dispositifs financiers et techniques existants en faveur de la haie.

« On peut se féliciter que la haie soit au centre des préoccupations des collectivités, et espérer que cette mobilisation se traduise concrètement sur le territoire. »

→ Campagne Sentinelles de la Haie

Participation, du 20 mars au 20 mai, à la campagne Sentinelles de la Haie mise en place par notre fédération régionale France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

- Cette opération invite tout(e) citoyen(ne) à signaler les initiatives favorables ou défavorables aux haies sur son territoire, qu'elles soient le fait de particuliers ou de collectivités.

Feuillus exploités
après l'incendie de Brossac
© Christine Marsteau
Charente Nature

Aménagement du territoire

Le 12 février à Montamisé (86), la journée technique « Oiseaux et forêts du Poitou-Charentes » a réuni les associations et gestionnaires forestiers pour échanger sur des pratiques permettant de concilier la préservation de l'avifaune et la gestion sylvicole. Le cahier national des prescriptions d'exploitation forestière de l'ONF prévoit des mesures de restriction de période ou de surface d'intervention en présence d'espèce ou habitat remarquable, y compris en cas de découverte non signalée dans le contrat de vente.

→ **Les communes du pays Sud-Charente continuent d'aménager des pistes de desserte et de défense contre les incendies.**

En mars, un arrêté préfectoral signé du service Eau, Environnement, Risques de la DDT a autorisé, au titre de la loi sur l'eau, la commune de Deviat à créer une piste de 900 m sur un chemin rural. La superficie du bassin versant interceptée est de 13 ha et la superficie imperméabilisée de 0,7 ha dont 0,25 ha en zone humide. La commune est soumise à des mesures compensatoires des zones humides et biodiversité. Nous félicitons le pays Sud-Charente pour son respect de la réglementation environnementale.

→ **Par un arrêté préfectoral de mise en demeure du 1^{er} avril, le Préfet a interdit à l'exploitant du parc éolien de Baignes et Chantillac de monter les éoliennes pendant la période d'activité de reproduction des espèces.**

Les contrôles menés par l'Inspection des installations classées (DREAL) ont constaté plusieurs absences de conformité à la réglementation ou aux engagements de Qénergie (fondations inondées, création de fossés, piste bétonnée, défrichage et terrassement supplémentaires, dépôt de terre de terrassement sur les zones humides...). Suite aux incendies de 2022, le SDIS et le pays Sud-Charente ont demandé la mise aux normes et la création de pistes DFCI pour cloisonner le massif forestier en îlots de 50 hectares, la création de 4 points d'eau d'intérêt forestier et l'installation d'une vidéo-surveillance des feux de forêt. Bizarrement, ces équipements de prévention sont prévus après la mise en service industrielle du parc éolien !

Dans une période de grande sécheresse et de fortes chaleurs, les 11 et 12 août, un incendie a parcouru 200 hectares de forêt de Saint-Vallier à Brossac et Bardenac.

Les pins affaiblis par le feu constituent une cible privilégiée pour les attaques de scolytes (insectes xylophages).

Les marchands de bois sont rapidement arrivés pour exploiter et évacuer les pins brûlés conformément aux recommandations sanitaires de la Direction régionale de la forêt (DRAAF).

Mais, ils ont oublié les autres consignes environnementales :

→ **Maintenir les feuillus présents sur les parcelles.**

→ **Faire circuler les machines d'abattage et de débardage sur des cloisonnements pour limiter le tassement des sols.**

→ **Mettre en place un pont de branches pour traverser les cours d'eau.**

→ **Éviter les zones humides.**

Les ornières et les souches de feuillus montrent que les entreprises n'ont pas respecté le cahier des charges national pour l'exploitant forestier qui définit les exigences de la certification forestière PEFC.

Le nématode, un ver d'environ 1 mm de long, a été découvert en octobre dans les Landes. Il provoque une maladie appelée le flétrissement du pin pouvant conduire à la mort des arbres infectés en quelques semaines.

→ **La lutte contre ce ver est obligatoire.**

Dans le périmètre infesté, toute sortie de bois nécessite un laissez-passer phytosanitaire officiel pour les livrer à des scieries autorisées garantissant la destruction du nématode du pin et de son insecte vecteur.



Montage d'une éolienne à Chantillac, suspendu pendant la période de reproduction de la faune.
© Christine Marsteau
Charente Nature

Médiation

→ Une habitante du marais de Saint-Sulpice de Cognac a attiré notre attention sur les plantations de peupliers dans la vallée de l'Antenne en site Natura 2000. Ce site est géré par le syndicat mixte EPAGE SYMBA avec l'appui de la DDT et de la Région. L'animateur a pour mission de contacter les propriétaires et les exploitants pour qu'ils s'engagent dans une gestion sylvicole de leur peupleraie respectueuse des sols et de la végétation herbacée voire dans la réhabilitation de leur peupleraie en prairie de fauche avec un contrat Natura 2000.

Médiation

- Une habitante de **Cherves-Châtelars** a contacté la DDT suite à un **arrachage de haie non déclaré** et à un **vol de bois**. La conciliation entre les parties n'a pas abouti.
- Une habitante de **Coteaux du Blanzacais** nous a fait part de l'**abattage de 23 tilleuls centenaires sur une allée** en impasse menant à une habitation et un chai. Le tollé de la population a amené la commune à déposer **une demande administrative à la DDT** pour régulariser sa situation. La plantation, hélas, ne remplacera pas l'ombre et la biodiversité des arbres centenaires.



Forêt incendiée à Brossac
© Christine Marsteau - Charente Nature



Ornières de débardage en zone humide à Brossac
© Christine Marsteau - Charente Nature



Traversée d'une zone humide par
la piste DFCI de la combe des Rigollaud
© Christine Marsteau - Charente Nature

Les membres de la commission « Espaces boisés » ont participé aux instances de :

- la CDOA (commission départementale d'orientation de l'agriculture)
- la CDNPS (commission départementale de la nature, des paysages et des sites)
- la CCSPL (commission consultative des services publics locaux de Grand Cognac)
- la CIAF (commission intercommunale d'aménagement agricole forestier et environnemental de Grand Cognac)
- la stratégie bocagère de Charente Limousine
- la stratégie bocagère de Grand Cognac



Pins brûlés attaqués par le bupreste à Brossac
© Christine Marsteau - Charente Nature

EAU

Le bilan météo de 2025 sur la Charente est semblable au bilan national. La température en 2025 a été 1,3 et 1,4 degré au-dessus des moyennes de saison en Charente. C'est la troisième ou la quatrième année la plus chaude derrière 2022-2023.

En cause : le changement climatique.

→ **La pluviométrie en 2025 a été globalement légèrement déficitaire (10%)**, très déficitaire en mars, mai et juin, proche de la normale en février, juillet, août et septembre, importante en janvier, avril, novembre et décembre. Elle a été marquée par des intempéries et des épisodes de précipitations intenses, entraînant des crues et des inondations à répétition. Les fortes pluies ont eu un impact négatif sur la qualité des eaux brutes (hausse des teneurs en nitrates et/ou en pesticides dans les nappes et rivières).

→ **L'arrêté-cadre définissant la gestion des prélèvements agricoles a maintenu les mêmes seuils de gestion que les années précédentes**, l'Aume-Couture a vu une modification de l'indicateur piézométrique passé d'Aigre à Saint-Fraigne et le seuil de débit maintenu à Moulin de Gouge. Une étude de « débit minimum biologique » propose un relèvement du seuil de crise. Toutefois l'État et la profession ne partagent pas cette hypothèse, tardent à le mettre en application et observent les incidences de ces modifications.

→ **Sur le plan de la qualité, le bon état des masses d'eau n'est atteint que pour moins de 20% des masses d'eau** tandis qu'une douzaine de captages d'eau potable sont en limite de conformité sur certains paramètres.

Nous avons réuni notre commission « Eau » pour échanger sur divers documents d'actualité et notamment sur le projet de nouvel arrêté de gestion de l'eau ainsi que l'enquête publique sur le projet d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) Cogesteau.

Ouverte à l'automne cette enquête a été l'objet de nombreuses observations, principalement sur les volumes autorisés, nous avons participé à cette enquête et souligné en particulier des propositions de volumes ne tenant compte ni de la condamnation du Tribunal lors de l'audience de 2017, ni de la sobriété voulue par un contexte de baisse des ressources.

Réunions externes

Les instances

La commission Eau a participé

- à plusieurs webinaires sur l'eau, les zones humides, les pesticides, la santé-environnement, l'ANSES/INRAE, secret toxique, la sécheresse, le dispositif « Sentinelles de la nature », présentation avec le Bureau d'études Eaucéa, sur le Climat à Mouthiers, les captages d'eau potable, les SDAGE et les SAGE.
- à l'Assemblée générale des pêcheurs de La Charente.
- au Forum de l'eau et au forum sur les pesticides, aux travaux de la Maison de l'Agriculture Biologique sur l'eau, ainsi qu'aux différents Comité de pilotage sur « Charente 2050 », la stratégie sur le changement climatique.
- au Comité de territoire du Bassin de l'Aume-Couture qui s'est réuni pour tenter de valider un projet de territoire dont divers aménagements peinent à s'engager.
- aux études sur la connaissance du bassin versant des sources de la Touvre, voulues par GrandAngoulême et l'EPTB Charente, études appréciées s'agissant de la prévention sur la qualité de l'eau. Soulignons ici que ce nouveau regard sur la prévention est capital pour l'avenir de ce captage d'eau potable qui concerne plus de 100 000 habitants alimentés par les Sources de la Touvre. Cette étude a été présentée par l'EPTB lors de notre Assemblée générale 2025.
- aux différents COPIL et visites de terrain concernant le rechargement du lit de la Bonnière, l'entretien de l'Argence et les pollutions de l'Aume, et de la Vélude, organisés par les Syndicats d'aménagement de rivières.

La commission Eau a représenté Charente Nature

- aux Conseils d'administration et aux Assemblées générales du collectif « Vigilance OGM pesticides » et de la Maison de l'agriculture biologique.
- aux réunions sur la gestion de l'eau dans le Bassin Charente, organisées par l'EPTB Charente (établissement publique territorial de Bassin), notamment le Comité de pilotage relatif à un projet susceptible de ralentir la vidange du Karst de la Rochefoucauld, porté par irrigants et bureaux d'étude !
- aux Comités consultatifs de Cogest'eau et du Grand Karst de La Rochefoucauld, à l'Assemblée générale de l'ANLP (Association Nature Loisirs Patrimoine).

Et nous avons répondu à l'invitation de Ciné Marthon, pour un débat suite à un film.

Nous avons représenté Charente Nature

- à la Commission territoriale Charente, déclinaison du Comité de bassin Adour-Garonne, qui s'est tenue le 27 mai à Touvre et le 8 décembre à Jonzac
- à la conférence du Comité de Bassin à Bordeaux
- aux 6 réunions (en présentiel ou en distanciel) du CODERST, qui examine notamment des dossiers liés à l'eau tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Le principe de prévention qui éviterait à moindre coût et de manière durable la contamination de l'eau par les pesticides et leurs métabolites doit être privilégié
- à la Commission départementale d'aménagement foncier
- à la Commission chargée de définir les Commissaires enquêteurs
- au Comité Ressource en eau (CRE), qui s'est réuni une seule fois le 10 avril
- à l'Assemblée des acteurs de l'eau organisée par l'Agence régionale de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine (ARB NA)
- à l'étude engagée par l'EPTB et GrandAngoulême visant à préserver la qualité de l'eau des Sources de la Touvre. Cette étude a été présentée lors de l'Assemblée générale de Charente Nature.

→ Le SDAGE Adour-Garonne 2022-2027 étant à mi-parcours, l'Agence de l'eau a engagé une consultation en prévision du prochain SDAGE 2028-2034.

L'année 2026 commence avec une pluviométrie soutenue. La qualité de l'eau reste cependant au cœur des préoccupations vu que les épandages de pesticides perdurent, faut-il rappeler l'importance de la prévention, solution de long terme à privilégier et moins coûteuse que les traitements curatifs ?

Nous avons participé à une vingtaine de visioconférences sur les thématiques « sentinelles cours d'eau », « gestion de l'eau », « eau et santé », « la qualité de l'eau », « les pesticides » ; organisées par la Maison de l'Agriculture biologique, le Cercle Français de l'eau ; dans le cadre du SDAGE Adour-Garonne, de l'Observatoire régional santé-environnement...

Les membres de la commission « Eau » proposent de suivre le schéma basé sur l'écoute des adhérents, l'animation de la commission, la représentation de Charente Nature dans les instances et dans les réunions externes, la réponse aux demandes de conseils et d'interventions.

JURIDIQUE

En matière de protection de la nature et de l'environnement, les années se suivent et se ressemblent.

→ **Au plan national, les lobbies habituels de l'agriculture sont sortis renforcés des élections aux Chambres d'Agriculture.**

Des connivences improbables entre partis au pouvoir et adversaires à l'Assemblée Nationale, participent au reflux des garanties sanitaires et environnementales en matière d'usage des pesticides. A l'image de la régression de la cause environnementale dans le reste des politiques publiques, la situation électorale en Charente s'illustre par les prises de positions de deux députées pour des lois Duplomb en faveur des pesticides tueurs d'abeilles en agriculture.

→ **Sans les remettre fondamentalement en cause, les énergies renouvelables (ENR) ont connu un développement accru dans des proportions visibles**

en matière d'installation de panneaux photovoltaïques sur de nouveaux hangars agricoles, souvent disproportionnés, et sur des terres agricoles sous forme d'agrivoltaïsme opportuniste souvent peu attentif à ses conséquences néfastes sur la biodiversité, ce qui peut être source de contentieux.

→ **D'autres occupent le terrain politique aux dépens de la faune sauvage. La gestion de la chasse n'échappe traditionnellement pas au domaine juridique.**

Les services de l'État ne font qu'accompagner les politiques de la chasse décidées dans les sphères du pouvoir acquises à la cause cynégétique, en dehors de tout contrôle citoyen. La Fédération Nationale des Chasseurs demeure imperturbablement une forme d'État dans l'État.

Le rôle des maires dans la protection de l'environnement

Au vu du bilan annuel, de nombreux cas d'infractions, 61% en 2025, sont en premier lieu du ressort des maires qui disposent d'un pouvoir de police à l'appui des compétences qui leurs sont dévolues vis à vis de ces infractions au :

→ **Code de l'Environnement**

pour ce qui concerne les déchets et les pollutions engendrées par les atteintes à l'environnement.

→ **Code de l'Urbanisme** en ce qui concerne les aménagements et constructions illégales au regard des documents d'urbanisme.

Le devenir des dossiers judiciaires

→ La transition avec le traitement des dossiers judiciaires dévoile nos préoccupations de ne pas grossir le stock des affaires du parquet et du Tribunal avec des dossiers qui n'auront aucune chance d'être audiencés ou d'être traités par des alternatives aux poursuites. En conséquence, nous sélectionnons les affaires les plus caractérisées sur le plan pénal. Cette hiérarchisation forcée nous conduit à réduire drastiquement nos transmissions à la Justice au risque d'invisibiliser le reste des atteintes réelles à l'environnement au regard des médias et du public.

→ En compensation, nous tentons, avec des succès aléatoires, de sensibiliser les services de l'État sur les dossiers de leur compétence, sans toujours savoir s'ils seront pris en compte, ni quelles suites seront données s'ils sont situés en dehors de leurs actions prioritaires. Cela n'empêche pas de conserver le contact avec les services en cause et d'affirmer notre volonté de coopérer avec tous les agents en charge de la protection de la nature et de l'environnement.

→ Les membres de la Commission « Juridique » de Charente Nature seront heureux de vous accueillir chaque premier jeudi du mois, de 17 à 19 h, dans les locaux de l'association situés Impasse Lautrette à Angoulême, afin de débattre des sujets d'actualité.



Dépôts sauvages en Charente
© Jean Bernaben - Charente Nature

→ **A défaut de résolution amiable avec les contrevenants identifiés, les maires doivent relever les infractions par voie de procès-verbaux, ils ont le devoir d'en saisir le Procureur de la République... Combien exercent ce pouvoir ?**

Dans le contexte nouveau des intercommunalités, constatant l'inefficacité du dispositif actuel, qui ne manque pas d'illustrations regrettables, interrogeons-nous sur la nécessité évidente d'une réforme de la procédure vainement applicable à ces cas d'espèce. Une mutualisation de moyens juridiques renouvelés et de moyens matériels suffisants des communautés de communes, ne seraient-elles pas efficacement opportunes, sans crainte de froisser Clochemerle ?

Une innovation pour les signalements des atteintes à l'environnement

Les affaires proprement dites, qui parviennent à la connaissance de Charente Nature, varient peu en nature et en nombre. Indépendamment des signalements qui nous sont transmis couramment par nos adhérents ou le public, l'application « Sentinelles de la Nature » permet à chacun, à partir de son smartphone ou de son ordinateur, de nous faire part des atteintes à l'environnement qu'il a constatées sur tout le territoire national. Pour notre région, en Charente, les juristes de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA) et les bénévoles investis instruisent les dossiers et proposent au Bureau les orientations de leurs traitements vers les autorités compétentes ou vers le Parquet d'Angoulême.

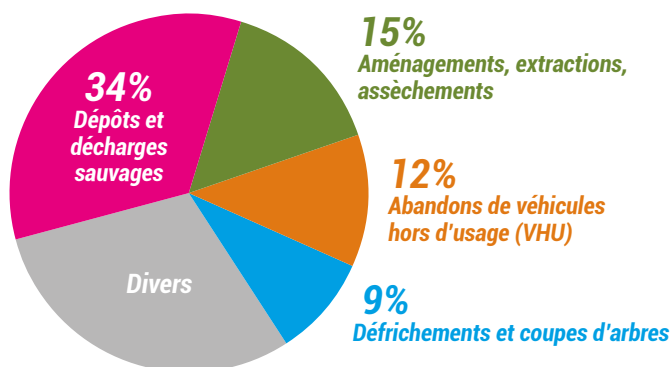
→ Sentinelles de la nature

France Nature Environnement

L'exercice écoulé permet de situer les atteintes à l'environnement regroupées par catégories (voir bilan 2025 en annexe). En contrepoint des « dégradations », des actions exemplaires en faveur de l'environnement peuvent être inscrites à la rubrique « initiatives positives ».

→ Le palmarès des actions négatives

L'analyse de ces affaires révèle des infractions qui apparaissent pénalement qualifiables et susceptibles de traitement par le Parquet, voire par le Tribunal Judiciaire statuant en matière correctionnelle. Une partie d'entre elles apparaît néfaste aux yeux des découvreurs, cependant on a coutume de les qualifier d'« infractions légales » qui ne relèvent pas du Code Pénal. Exemple de cet oxymore : les épandages massifs de pesticides tout au long de l'année, notamment des herbicides printaniers qui colorent les terres agricoles de nuances orangées. A quelques exceptions près, ils ne sont pas interdits par la réglementation, sauf le long des cours d'eau. Pourtant ces produits toxiques et leurs cocktails en mélange détruisent la vie végétale et animale et altèrent gravement les ressources en eau brute, polluées à divers degrés. Les autorisations de mise sur le marché de pesticides, même les CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques) les plus toxiques, sont contestables, mais leurs usages sont à l'abri de poursuites pénales.



Quelques exemples significatifs enregistrés dans Sentinelles de la Nature – Charente

Lessac

- Création d'un **parc agrivoltaïque** préjudiciable à la nature.
- **Coupes d'arbres, défrichement de haies, drainages.**

Segonzac

- **Décharge sauvage** ancienne à l'écart d'une zone agricole.

Manot

- Abandon de sacs de **déchets divers dans un ruisseau.**

Chazelles

- **Incinération à ciel ouvert** de déchets artisanaux par un professionnel.

Dignac

- **Urbanisation illégale** sur terre agricole non constructible au PLU.

Angoulême

- **Dépôts de déchets**, piétinements sur zone naturelle protégée au PLU, riche en biodiversité.
- **Décharge sauvage** ancienne en zone pavillonnaire, dénoncée par les riverains.

Gond Pontouvre

- **Incendies récurrents dans l'usine SIRMET** de collecte de déchets métalliques et électroniques non dépollués de substances incendiaires (batteries au lithium).

La Couronne

- **Activité de loisir sur zone Natura 2000 incompatible avec la conservation des milieux biologiques et des espèces protégées.**

Pranzac

- **Déboisement forestier** sur près de 9 ha, suspicion de défrichement illégal.
- **Décharge sauvage** en lit majeur du Bandiat.

Puymoyen

- **Deux dépôts sauvages** transportés par véhicules sur prairies agricoles.

Soyaux

- **Réalisation illégale d'un paintball sur prairie en zone naturelle sensible** au PLU, en secteur Natura 2000.

Roussines

- **Pollution de la Tardoire** sur plusieurs kilomètres par déversement accidentel de sulfate d'alumine issu de la station de traitement des eaux AEP du secteur.

Aume Couture (affluent de la Charente)

- **Pollution jusqu'au confluent avec le fleuve Charente** par déversement accidentel ou par négligence d'une réserve de lisier porcin en Deux Sèvres.

Baignes Sainte-Radegonde

- **Implantation illégale d'un élevage de porcs en zone naturelle Np**, inconstructible au PLU, en zone Natura 2000 et inondable.

Magnac-sur-Touvre

- **Comblement illégal d'une carrière de calcaire** par des déchets artisanaux professionnels.

Champniers

- Dans un ravin, **décharge sauvage** importante de déchets.

Sers

- **Implantation d'une clôture en zone humide classée Natura 2000**, sans justification au titre de la loi du 2 février 2023 qui vise à limiter l'engrillagement des espaces naturels.

Saint-Laurent de Cognac

- **Destruction de nids d'hirondelles** sur façade.

Mornac

- **Abandon de déchets**, facteurs de nuisances, dans le fond d'un gouffre impossible à visiter du fait de sa profondeur et inaccessible sans équipements de sécurité.

PRÉVENTION DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Avec une dizaine de bénévoles actifs soutenus par des salariés et une expérience de plus de vingt ans, le Groupe « Prévention déchets » se porte bien. Son travail et son implication dans l'éducation et l'accompagnement au changement sont reconnus par les partenaires, notamment « historiques » et financiers tels que Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac réunis avec la Communauté de communes du Rouillacais au sein du Comité « J'Agis pour Réduire »

J'Agis pour Réduire www.jagispourreduire.com

→ Ce programme reflète la volonté des collectivités de s'impliquer fortement dans la réduction des déchets à la source, tout comme Charente Nature qui propose son programme de prévention des déchets tous les ans et demande leur soutien financier. Celui-ci est formalisé par une **Convention pluriannuelle d'objectifs, renouvelable tous les 5 ans. Par rapport à la précédente, la nouvelle Convention 2025-2029 accuse une baisse importante des subventions pour l'association.** En effet, le budget alloué à la prévention des déchets par les collectivités n'augmente pas alors que les structures et associations sont de plus en plus nombreuses à avoir des projets sur ce thème et à demander des soutiens financiers. Le gâteau est le même, mais les parts seront plus petites !

Projet textiles et petite enfance

→ Depuis trois ans, nous bénéficions aussi du soutien financier du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative) pour des projets innovants, ce qui nous a permis cette année de travailler sur **une nouvelle animation autour de la petite enfance** (voir page 32 « Projet textiles et petite enfance »). Avec regret cette année, nous n'avons pu bénéficier du soutien du Département.

Accompagner une commune pour réduire ses déchets

→ Le groupe « Prévention déchets », en collaboration avec d'autres partenaires associatifs réunis au sein du Collectif « **Déclics et Déchets** » (Régalade, La Cyclofficine, Emilette, Les Compagnons du Végétal, LAPLLAnet, Les Petits Débrouillards) et le service Déchets ménagers de GrandAngoulême a été **retenu dans le cadre d'un appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine et va accompagner pendant un an la commune de Fléac pour réduire ses déchets.** La première réunion avec les habitants, les services, les associations a eu lieu **mercredi 17 décembre**, un plan d'actions commence à se dessiner.

En résumé, un volant d'activité important cette année, mais avec des financements moindres. N'ayant pas pu réduire d'un coup notre programme (les demandes de partenaires étant là, les projets aussi), nous l'avons assumé mais avec, au final, un déficit pour cette année, soutenu par les fonds propres de l'association... Il faudra faire autrement en 2026.

Sensibiliser les publics à la réduction des déchets

Grâce à la mise en place d'actions éducatives (ateliers pratiques notamment) et à la rencontre de différents publics (adultes très majoritairement).

- L'élaboration de ces actions éducatives est le résultat d'une étude des habitudes et des comportements d'achat et de consommation, des freins aux changements de comportements, des difficultés à mettre en place la transition écologique à l'échelle d'un territoire, d'une structure ou d'un groupe de personnes.
- L'association revendique et met en œuvre des principes pédagogiques pour faciliter la compréhension des enjeux de la prévention des déchets et de la transition écologique afin de s'adapter à tous les publics dans le respect de l'opinion de chacun... Et cela passe par :
 - Des temps d'ingénierie** des bénévoles et salariés, voire de partenaires (recherches, rencontres, échanges, conception d'animations, expérimentation, réajustements).
 - Des temps d'interventions auprès des publics** (ateliers pratiques, animations...).
 - Du temps de coordination générale** (animation du Groupe, réunions mensuelles, élaboration et suivi du programme annuel...)

Les bénévoles sont actifs à différents niveaux suivant leurs compétences et appétences !

« Notre public est essentiellement adulte et nous revendiquons des principes quant à notre approche éducative, qui va au-delà de l'injonction à agir et à changer ses comportements, mais qui vise à une approche critique des réalités socio écologiques, à l'exploration de moyens d'action à la portée de chacun, à appréhender de façon globale notre territoire, notre milieu de vie... »

Extrait de « L'enjeu environnemental de la prévention des déchets à Charente Nature »



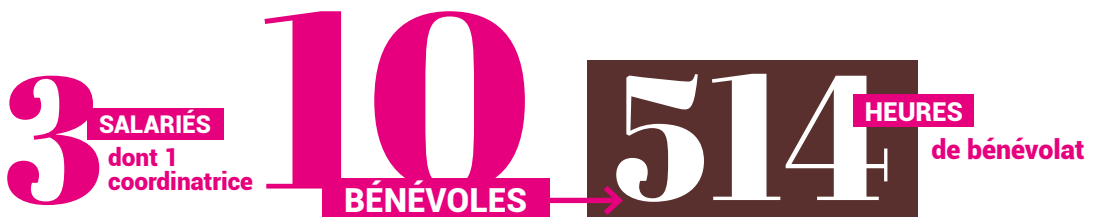
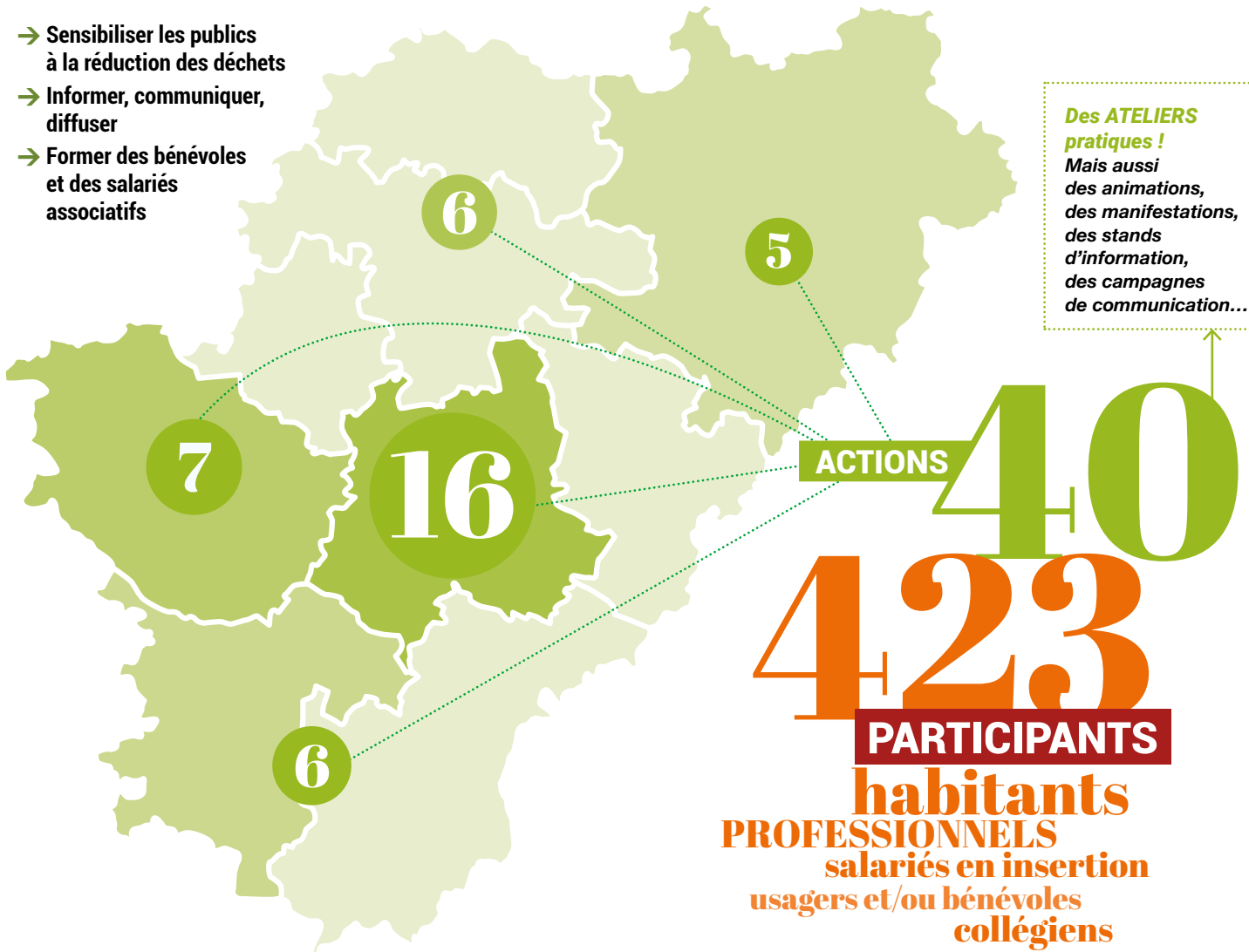
Programme d'actions Prévention déchets

BILAN 2025

Le groupe Prévention déchets mène un travail à la fois de réflexion sur les thèmes de la prévention des déchets tout en assurant une démarche active comprenant ces trois axes d'intervention :

- Sensibiliser les publics à la réduction des déchets
- Informer, communiquer, diffuser
- Former des bénévoles et des salariés associatifs

Des ATELIERS pratiques !
Mais aussi des animations, des manifestations, des stands d'information, des campagnes de communication...



Informier et sensibiliser
les charentais sur leurs lieux de vie !

Axes de travail

- Réduction des emballages (quantité et toxicité).
- Lutte contre le gaspillage de textiles.
- Réemploi, réutilisation et réparation des objets.
- Appui aux acteurs engagés.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Mairie de Montignac • La Maison de Santé de Dignac • La MDS Sud-Charente • Le Cedif • CSCS de Confolens
• La MSA • Ville d'Angoulême • La Maison de Léa • Le Plan B • Les Médiathèques de Cherves et de Segonzac...

Avec le soutien financier



FOCUS

Le projet Textiles / petite enfance

Charente Nature s'implique de plus en plus sur le volet « Santé et environnement » (qui est très en lien avec la prévention des déchets et la consommation responsable) et fait partie du réseau de l'Éveilleur qui réunit des structures autour du thème de la santé environnementale et la petite enfance (structures du social, de la santé, de l'éducation à l'environnement, de l'éducation à la santé, praticiens libéraux, ARS...) depuis plusieurs années.

→ Nous menons ainsi de plus en plus d'actions de sensibilisation au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) et des PMI... De plus, vu les recommandations du carnet de santé, du rapport Giampino et de la charte nationale d'accueil du jeune enfant ainsi que les propositions de la Mission nationale des 1 000 Jours, Charente Nature a un rôle à jouer sur cette entrée spécifique petite enfance concernant la santé environnementale et la réduction des produits toxiques vis-à-vis du jeune enfant et de son foyer.

→ L'enfant en bas âge étant en contact permanent avec du textile notamment (draps, vêtements des parents, accessoires, etc) et quantité de produits nocifs, nous avons conçu une animation sur ce thème, en lien avec les éducateurs de jeunes enfants regroupés au sein de la FNEJE (Fédération Nationale des Éducateurs de Jeunes Enfants) qui s'appelle « Bébé Detox ». Son objectif est d'accompagner les parents vers une réduction de l'usage de textiles et produits dangereux auprès des petits enfants de façon pratique, mais aussi de sensibiliser les professionnels de ces structures.

→ Phases du projet

1^{er} et 2^e trimestres 2025 Rencontres avec les parties prenantes pour construire le projet de sensibilisation :

- Rencontre de la **Fédération des Éducateurs Jeunes Enfants**.
- Rencontre et visite de la **structure Kalis** à Angoulême pour comprendre leurs enjeux.
- **Organisation de la manifestation du 6 mai** avec les EAJE d'Angoulême et la ville d'Angoulême (événement éco-citoyen porté par l'UDAF et la ville d'Angoulême).

3^e et 4^e trimestres 2025 Élaboration du projet : conception de l'animation, conception des outils, expérimentation.

En 2026 Déploiement des animations au sein des EAJE et auprès des parents.



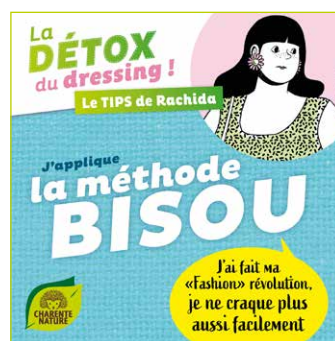
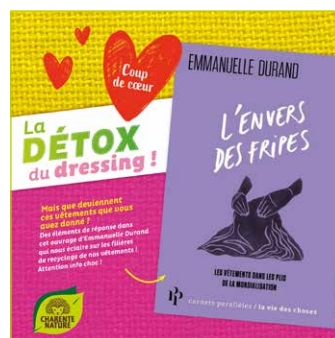
FOCUS

Informé, communiquer, diffuser

Avoir des outils adaptés et pensés en fonction des publics et des opportunités est indispensable quand on mène des actions éducatives.

→ Campagne de sensibilisation via la création de contenus pour les réseaux sociaux sur le thème de la « Détox du dressing », soit **20 publications facebook** à destination du public pour permettre à chacun de trouver des pistes pour consommer ses vêtements de façon plus responsable.

Quelques exemples des posts publiés sur Facebook



Premier test de l'animation avec l'équipe bénévole et les salariés du secteur Education (octobre 2025)
© Marie-Emmanuelle Halouis - Charente Nature



Une belle participation
des habitants et des élus de Montignac
Vars © Mairie de Montignac

FOCUS

Parcours de sensibilisation santé-environnement

Organisé auprès de la commune de Montignac en appui de leurs propres actions autour de la biodiversité. Nous avons animé deux ateliers auprès des élus et des habitants.



Création d'une campagne de communication
© Christelle Villeneuve - Charente Nature

FOCUS

Territoire de Charente Limousine

Depuis trois ans, nous participons à un projet collectif sur le thème de la prévention des déchets et plus particulièrement des textiles avec des habitants, le centre social, la médiathèque et la ville de Confolens, le Cedif et des partenaires plus ponctuels.

→ Cette année, nous avons organisé ensemble une journée dédiée à la Mode Responsable intitulée « La mode en Fête », en novembre à Confolens, avec un temps fort autour du défilé de mode organisé par le Cedif et le Centre Social, en présence des habitants... un espace « boutique éphémère de vêtements de seconde main » qui a eu beaucoup de succès, environ 75 personnes en ont profité pour faire des affaires, connaître les boutiques solidaires de Charente Limousine et participer à des ateliers comme celui de Charente Nature et Charente Limousine en Transition sur l'entretien des vêtements.

Groupe Prévention Déchets Paroles de bénévoles !

Tour de table des points positifs de 2025 et des choses à améliorer du point de vue des bénévoles concernant :

La plus-value du groupe...

- « Un regard citoyen, non politique, de personnes qui connaissent leur sujet, suivent l'actualité et s'impliquent chacune avec leur expérience professionnelle et personnelle sans jugement et avec bienveillance. »
Danièle
- « Sa longévité et sa capacité de se renouveler et d'innover. » Jean-Claude
- « Notre expérience. » Carole
- « Nos ateliers sont la marque de fabrique du groupe. » Philippe
- « Notre souci permanent de mettre en avant la prévention des déchets. » Chantal
- « Notre démarche pédagogique. » Monique

Les choses à améliorer...

- « Une meilleure organisation pour l'ingénierie nécessaire à nos actions, des sous-groupes thématiques pour la recherche d'infos et un temps de partage en plus grand nombre. »
Monique
- « Inviter nos partenaires plus souvent. »
Philippe
- « Organiser un évènement sur les plastiques. »
Jean-Claude
- « Parler plus de santé environnement et être plus dans la réflexion. » Danièle



Retrouvez toutes les actualités du groupe Prévention déchets sur :
www.charente-nature.org/prevention-dechets

→ L'AREC

Agence Régionale d'évaluation
Environnement Climat

Une nouvelle gouvernance s'est mise en place avec le départ d'Amandine Loed en septembre, directrice depuis 18 ans et remplacée par son adjoint, M. Bunalés. Notre confédération FNE NA est au Conseil d'administration (Patrick Maupin : titulaire ; Jean-Pierre Thomas et Laurent Ratat tous les deux suppléants et administrateurs de Charente Nature). Nous continuons à suivre les travaux de l'AREC, diverses études ont été réalisées (biodéchets, Déchets d'activités économiques, énergie, économie circulaire...).

www.arec-nouvelleaquitaine.com



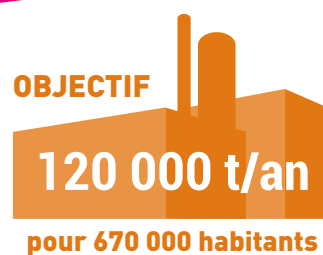
→ Le SRADDET

Schéma Régional d'Aménagement,
Développement Durable et Egalité des
Territoires - Secteur déchets

→ De nombreux échanges avec des partenaires variés ont permis une meilleure connaissance et appropriation des situations sur les textiles, la redevance pour les produits et matériaux de construction et du bâtiment, le gaspillage alimentaire et les biodéchets...

Point particulier sur les textiles

La filière s'écroule en raison des importations massives de textiles de très mauvaise qualité provenant essentiellement de Chine. Des répercussions sociales s'ensuivent avec la fermeture de certaines structures d'insertion, et aussi des répercussions environnementales car les déchets textiles qui ne peuvent plus suivre la filière de recyclage ou de réutilisation se retrouvent avec les ordures ménagères résiduelles et finissent en enfouissement ou incinération.



→ Le projet d'incinérateur

a continué à nous mobiliser, mais un élément majeur est intervenu avec la prise de position sans équivoque du maire d'Angoulême, le 19 mars, de refuser son implantation sur le site de la SNPE, après plus de 3 ans de protestations du monde associatif.

- **Le président de Calitom a fait savoir aussitôt que le projet d'incinérateur se poursuit en cherchant un autre site sur le territoire charentais, avec la nécessité de trouver un débouché pour l'énergie produite. Les mêmes bases sont conservées, à savoir une capacité annuelle de 120 000 tonnes, pour satisfaire les besoins de 670 000 habitants** (Charente, Haute Saintonge et Libournais). Le coût prévisionnel de 120 millions d'euros en 2022 s'est envolé vers 160 millions alors que la Vienne vient de donner une évaluation pour son propre incinérateur de 90 000 tonnes à 200 millions, l'inflation galope vite...

- **Charente Nature, par un Conseil d'Administration spécial du 27 mars a proposé un moratoire sur le sujet jusqu'à fin 2027, afin de mieux connaître les études en cours sur certains polluants éternels comme les Pfas, et afin de mettre à profit ce délai pour une véritable concertation.**

- **C'est avec cet objectif qu'une rencontre avec une partie du Bureau syndical de Calitom, le 21 juillet, a permis dans un climat constructif d'exposer clairement notre préoccupation :**

« Comment renforcer de façon significative et exemplaire le dialogue entre tous les acteurs du territoire sur la stratégie de gestion des déchets ainsi que les actions visant à la réduction des déchets sur le département de la Charente. »

Mais il ne nous a pas semblé avoir été vraiment entendus sur ce point fondamental. L'année 2026 va nous réserver des surprises, mais notre mobilisation ne fléchira pas.

Quelques rencontres pour le groupe Prévention déchets (non exhaustives)

Ces rencontres enrichissantes avec le monde de l'entreprise sont à développer

Sujet des biodéchets : Avec la visite fin avril d'un déconditionneur à Mornac (le déconditionneur permet d'extraire la partie des biodéchets de leurs emballages), suivie de la visite d'un méthaniseur largement modernisé à La Chapelle, qui a la capacité de traiter les bio déchets des ménages. Enfin, une solution départementale ! Présentation le 1^{er} avril par les techniciens de GrandAngoulême des outils mis à disposition : **38 000 composteurs individuels, 40 composteurs collectifs**

et près de 600 bornes à Biodéchets ; ces dernières posent question avec la demande de mettre les bio déchets en sacs plastiques, cette incohérence devrait être réglée en 2026.

Concernant les bouteilles réutilisées : Avec la visite d'Eco Inpack le 27 mai, qui collecte, lave, réutilise des milliers de bouteilles chaque année pour les commercialiser, avec du personnel en insertion ; opération exemplaire à soutenir, complétée par la collecte de bouchons en liège.

PARTENAIRES

Durant l'année 2025, des partenaires publics et privés ont apporté leur soutien technique et/ou financier sur des projets portés par Charente Nature, ou ont associé l'association dans l'animation de leurs actions, notamment :





CHARENTE NATURE
Centre Hélène Bouché - Impasse Lautrette
16000 Angoulême
charentenature@charente-nature.org
www.charente-nature.org

Suivez nos ACTUS sur Facebook  CharenteNature

